VINCENT HENIN

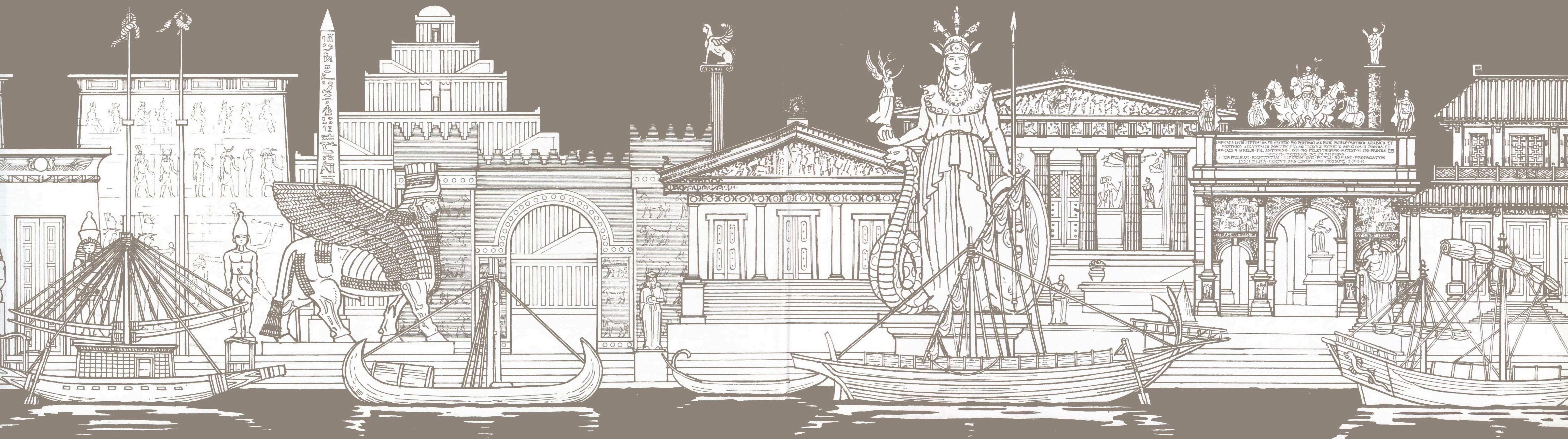
JACQUES MARTIN

LES VOYAGES D'ALIX



LUTÈCE

casterman



LES VOYAGES D'ALIX

LUTÈCE

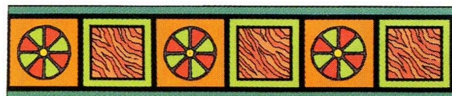
VINCENT HENIN JACQUES MARTIN

Couleurs : Vincenzo D'Aprile

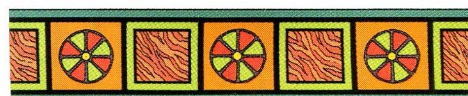


Les auteurs remercient Messieurs Didier Busson (Commission du vieux Paris)
et Philippe de Carbonnières, archéologue (Musée Carnavalet) pour leur aide précieuse à cet album.
Un grand merci également à Madame Florence Saragoza (Conservateur au Musée National du Moyen Âge-Thermes de Cluny).

casterman



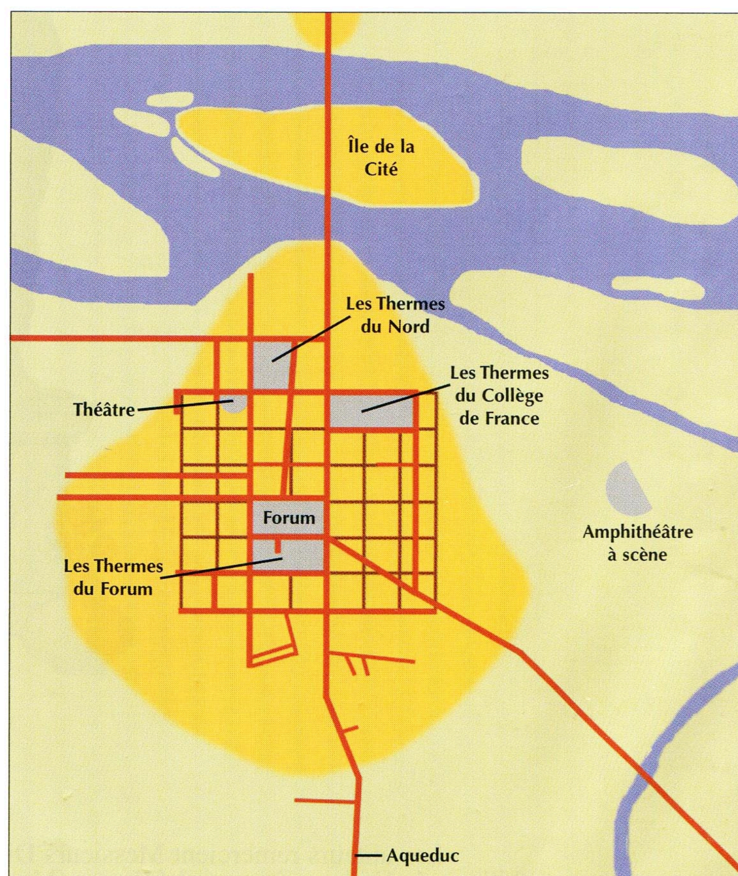
SOMMAIRE



CHRONOLOGIE

4000 av. J.-C. : époque néolithique ; premières implantations sur le site de Bercy.
VIIe siècle av. J.-C. : installation d'une population celte. Formation de la cité des Parisii.
122 av. J.-C. : Rome annexe la Gaule transalpine.
58-50 av. J.-C. : guerre des Gaules.
53 av. J.-C. : convocation des peuples de Gaule par Jules César.
52 av. J.-C. : révolte de Vercingétorix. Bataille de Lutèce et défaite contre les troupes de Labienus.
50 av. J.-C. : défaite et reddition de Vercingétorix à Alésia.
43 av. J.-C. : fondation de Lyon qui sera longtemps la capitale des Gaules.
15-13 av. J.-C. : organisation de trois nouvelles provinces gauloises de l'Empire : Lyonnaise, Belgique et Aquitaine.
Fin du Ier siècle av. J.-C. : premières traces d'occupation gallo-romaine sur le site de Paris.
I-II-IIIe siècles ap. J.-C. : Lutèce se développe selon le modèle romain et bénéficie de la prospérité de la Pax Romana. Haut-Empire.
Début du Ier siècle ap. J.-C. : fondation de la Lutèce romaine. Pilier des Nautes (14-37 ap. J.-C.).
Seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C. : construction du Forum, des thermes du Collège de France et, sans doute, de l'Amphithéâtre à scène.
48 ap. J.-C. : l'empereur Claude, né à Lyon, obtient du Sénat l'accès des notables gaulois aux magistratures romaines.
IIe siècle ap. J.-C. : construction du théâtre (?). Embellissement du Forum et construction des thermes de la rue Gay-Lussac.
Fin du IIe siècle ap. J.-C. : construction des thermes du nord (de Cluny) et apogée de la ville romaine.
Milieu du IIIe siècle ap. J.-C. : recul urbain.
260-275 ap. J.-C. : "empire gaulois" (Postumus).
275-300 ap. J.-C. : constructions d'enceintes autour des villes (incursions germaniques). Les habitants de Lutèce se concentrent principalement sur l'île de la Cité, à l'abri d'un rempart.
307 ap. J.-C. : Trèves, capitale des Gaules.
Fin IIIe siècle ap. J.-C.-début du Ve siècle ap. J.-C. : Bas-Empire.
Milieu du IVe siècle : Lutèce, lieu stratégique dans la défense de la Gaule. Des troupes y cantonnent fréquemment.
360 ap. J.-C. Le César Julien, qui affectionne Lutèce, y est proclamé Auguste par les soldats et la population.
365-366 ap. J.-C. : séjour de l'empereur Valentinien Ier à Lutèce.
395-396 ap. J.-C. : Arles, capitale des Gaules.
395 ap. J.-C. : partage de l'Empire entre l'Occident et l'Orient.
410 ap. J.-C. : prise de Rome par les Goths.
451 ap. J.-C. : Attila menace Lutèce. Geneviève anime la résistance. Elle y meurt en 502.
508 ap. J.-C. : Clovis fait de Lutèce (Paris) sa capitale.

PLAN DE LUTÈCE GALLO-ROMAINE



Les auteurs conseillent la lecture des ouvrages suivants : Philippe de Carbonnières, Lutèce, Paris ville romaine, Découvertes Gallimard, Paris, 1997 et Didier Busson, Paris ville antique, Éditions du patrimoine, Paris, 2001. Visitez le site : www.paris.culture.fr

http://www.casterman.com
ISBN 2-203-32933-5

Imprimé en France par PPO Graphic. Dépôt légal : mai 2006. D.2006/0053/218
Déposé au ministère de la Justice, Paris (loi n°49.956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse).



INTRODUCTION



Qui pouvait prévoir que ces trois îles au milieu de ce fleuve et en plein centre de la Gaule allaient devenir une extraordinaire cité, une des grandes métropoles du monde ! ?... Bien sûr, elles se prêtaient fort bien à une excellente défense et c'est cet aspect qui a sûrement joué lorsqu'une de ces innombrables tribus celtes s'est installée à cet endroit qui, par ailleurs, était entouré de terres fertiles et propice à la circulation fluviale ainsi qu'à la pêche. Très vite cette bourgade allait devenir importante, à la croisée de chemins, mais elle resta longtemps moins développée et riche que Lugdunum (Lyon) qui, elle, avait l'avantage de drainer les vins que le sud du pays et surtout Rome utilisaient de plus en plus. Autre avantage de Lutèce : son climat très équilibré. Les conquérants de cet ensemble disparate qu'était la Gaule, à l'époque, ne se sont pas trompés en y installant rapidement un pont très solide puis tout un système administratif qui était l'ossature de l'empire. Dès lors l'évolution allait courir d'elle-même et les Parisii devenir bientôt des Romains à part entière. Ce qui peut paraître choquant, à notre époque, c'est la vitesse avec laquelle ces Gaulois évoluèrent et acceptèrent la civilisation latine et même plus tard devinrent les défenseurs efficaces et énergiques des marchés de l'empire. C'est qu'en l'occurrence notre jugement est faussé par la révolte de Vercingétorix qui a été le représentant de quelques tribus, alors que beaucoup d'autres étaient favorables aux Romains. Certains comme les Allobroges étaient même des alliés qui avaient appelé César à la rescousse contre la menace des Helvètes et surtout des Germains qui menaçaient la relative sérénité des clans dont le passe-temps favori était de se quereller entre eux. Il est évident à cet égard que le concept de nation n'existait pas au sein de ces tribus. Il apparaîtra beaucoup plus tard, pratiquement avec Jeanne d'Arc. Les Romains eurent donc beau jeu de rassembler et polariser ce kaléidoscope de peuplades en imposant une culture, une civilisation et une organisation qui, il faut bien le préciser, enthousiasmèrent ces Gaulois. Ils fondèrent une entité qui durera plusieurs centaines d'années : les Gallo-Romains. La résistance avait été parfois violente mais brève dans le temps à l'encontre d'un élan qui fut indésirable. Bien sûr, de nos jours, les jugements sont très divers sur cette part de l'histoire de l'Europe mais plus jamais, après cette époque, l'on ne verra une assimilation aussi nette, rapide et même enthousiaste d'un ensemble de peuplades qui pourtant paya un lourd tribut, au départ, puisque Jules César, à lui seul, vendit à peu près 150 000 esclaves capturés en Gaule... Dans ces conditions Lutèce se développa avec des grandes constructions dont il ne reste malheureusement pas grand-chose, comme les thermes de Cluny à l'angle des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. Très tôt, dès les années 50 av. J.-C., un plan urbanistique dans le style gréco-romain fut établi, comme en atteste le quadrillage de la ville antique et c'est principalement autour de l'axe nord-sud que la cité s'étendit. Cette structure comportant d'une part la voie principale du commerce par chariots, celui de l'axe est-ouest s'effectuant en priorité par le fleuve. Bien sûr le centre administratif et religieux fut cantonné dans l'île de la Cité où déjà un grand temple fut construit à l'emplacement exact de Notre-Dame de Paris, ce qui démontre une belle continuité dans l'organisation et la culture de la ville. Mais déjà sous la "Pax romana" l'agglomération fut agitée et son histoire mouvementée se poursuivit lorsque, sous les rois de France, elle abandonna son nom de Lutèce pour celui de Paris en hommage à la tribu gauloise les "Parisii". Quelle ville au monde a connu tant de bouleversements, de sièges et de révoltes ? ... Elle est bien devenue l'image de cette France dont le ministre Guizot avait déclaré, à la chambre des Députés : "La France est composée de 30 millions (à l'époque) de sujets sans compter les sujets de mécontentements" ! ... Et depuis cela n'a guère changé ! Capitale et France éternelle !

Jacques Martin



Fresque murale d'une maison gallo-romaine, découverte au 12 rue de l'Abbé de l'Épée. (Restitution graphique de H. Eristov, S. de Vaugiraud, gouache : F. André)





APERÇU HISTORIQUE DE LA VILLE DE LUTÈCE

Paris, la ville-lumière, ne s'est pas toujours nommée Paris. Dans l'Antiquité, elle porta le nom de Lutèce, celui qui fait l'objet de cet aperçu historique, qui se terminera donc au moment où Lutèce adoptera définitivement le nom que nous lui connaissons aujourd'hui.

Si nous devons, comme souvent, beaucoup de nos informations sur l'époque gauloise à l'infatigable conquérant que fut Jules César, nous n'avions, jusqu'il y a peu, qu'une connaissance très fragmentaire de ce qui précéda l'époque gallo-romaine.

Les premiers occupants se sont sans doute établis en bord du fleuve ou sur les nombreux îlots alors existants et dont beaucoup ont disparu. Cette proximité de la Seine et les terres fertiles environnantes permettaient de nourrir les populations. C'est grâce aux travaux gigantesques entrepris en 1991 sous les entrepôts de Bercy que nous en savons plus sur ces temps très reculés. Les fouilles ont mis au jour des traces d'un village du néolithique, datant entre 4000 et 3800 av. J.-C. : arcs, outils de silex, os et pierre, vases décorés, mais surtout des pirogues de bois. Le site était donc habité par des peuplades de chasseurs, de pêcheurs et d'artisans, capables aussi de naviguer.

Les mêmes recherches ont révélé une présence humaine ininterrompue de façon diffuse sur l'ensemble du site de Paris de l'époque protohistorique à l'époque gallo-romaine : installations datant de l'âge du Bronze (1500-750 av. J.-C.), mais aussi vestiges de pieux plus récents, qui pourraient être des appontements remontant au premier âge du Fer, soit entre 750 et 450 av. J.-C.

C'est peut-être dès avant le V[e] siècle av. J.-C. que des peuplades celtiques, venues d'Europe centrale, se sont installées dans le pays. Au III[e] siècle av. J.-C. de nouveaux groupes celtiques, probablement originaires de la région du Danube, se répandirent dans toute l'Europe de l'Ouest et influencèrent la société, qui s'organisa progressivement en agglomération proto-urbaine, appelée *oppidum*, le plus souvent fortifiée.

De ce second âge du Fer (450-51 av. J.-C.), les archéologues ont trouvé des indices et des témoignages dans les nombreuses tombes découvertes dans le Val-de-Marne, et plus particulièrement à Saint-Maur-des-Fossés, où plus d'une cinquantaine de tombes d'hommes furent mises à jour dès 1880, et Rungis. Les individus enterrés l'avaient été avec leurs armes et leur parure : épée longue à double tranchant et ceinturon dans la tombe de Saint-Maur, épée longue dans son fourreau gravé et estampé et partie centrale de bouclier à Rungis, sans parler d'autres objets remarquables qui témoignent combien ces hommes maîtrisaient le travail du fer. À Roissy, la plus riche sépulture renfermait un char d'apparat à deux roues, richement décoré. Ces Celtes étaient les ancêtres des Parisii.

Les archéologues semblent être d'accord sur l'importance des sites funéraires découverts non loin des berges de la Seine, car leur grand nombre tendrait à prouver que la région, le fleuve et ses affluents étaient contrôlés par de riches marchands bien organisés, et qui commerçaient déjà avec l'Italie, ainsi que le prouvent des fragments d'amphores en provenance de ce pays. C'est aussi à cette époque, vers 100 av. J.-C., qu'apparurent les premières pièces de monnaie des Parisii, des pièces de monnaie en or imitées de celles portant l'effigie de Philippe de Macédoine.

Ce site, où les Parisii étaient installés depuis le III[e] siècle av. J.-C., entrera dans l'Histoire sous le nom que César lui a donné : Lutetia.

Strabon (I[er] siècle ap. J.-C.) y fit référence sous le nom de Lucotocia, tandis que Ptolémée (II[e] siècle ap. J.-C.) l'appela Lucotecia. Quant à la signification du nom, elle est incertaine, mais indubitablement d'origine celtique. Pour certains, le nom signifiait "habitation au milieu du fleuve". Le fleuve, bien sûr, c'était la Sequana de Strabon, aujourd'hui la Seine, jadis déjà suffisamment large pour offrir des positions de défense et facilement navigable grâce à son calme. Le nom de Sequana pourrait aussi faire référence aux Séquanes, une peuplade gauloise de la région de Besançon. Il pourrait encore dériver du mot celtique "squan", signifiant tortueux.

Quelles que soient l'étymologie et la signification de ces noms, c'est en 53 av. J.-C. que le nom de "Lutetia Parisiorum" fut mentionné pour la première fois par Jules César. Lutèce était l'endroit choisi par le général romain pour y rencontrer

tous les chefs gaulois de l'époque et comme point de départ de son expédition contre les Senones, peuple de la région de Sens.

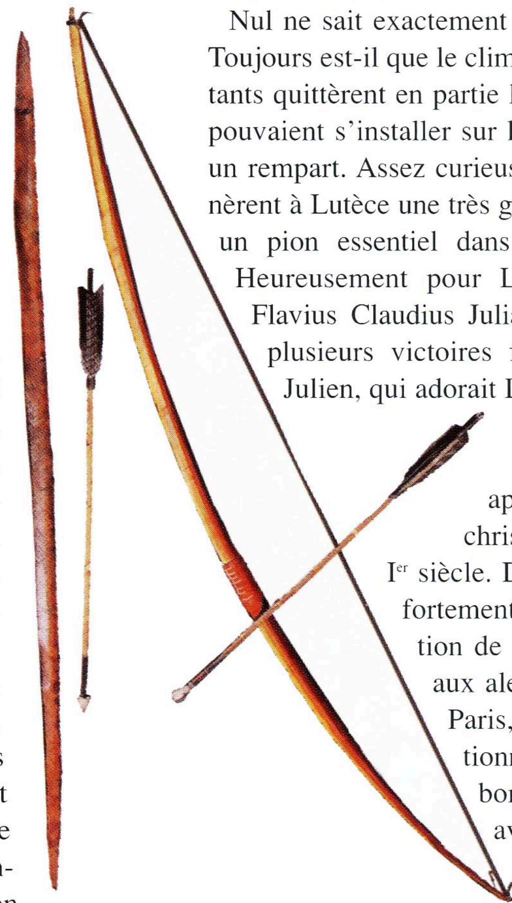
Jusqu'à la rencontre avec César, les Parisii étaient restés neutres dans le conflit qui opposait les troupes de celui-ci aux tribus gauloises. L'année suivante, alors que César était en difficulté face à Vercingétorix à Gergovie, au sud de Clermont-Ferrand, les Parisii se joignirent à d'autres tribus gauloises, commandées par le vieux chef Camulogène, coalisées contre les Romains. César, lui-même fort occupé, dépêcha sur place Titus Labiénus et quatre légions, destinées sans doute à mater les insoumis de la Gaule Belgique, de loin les plus belliqueux. Ce fut la célèbre "bataille de Lutèce", marquée par de nombreux épisodes et en particulier par l'incendie de la ville. Dans un premier temps, Labiénus décida de franchir le grand marais sur la rive droite de la ville. Surpris par la résistance farouche de Camulogène et des siens, il rebroussa chemin jusqu'à Melun, dont il s'empara. Il franchit à nouveau le fleuve et remonta vers la place forte. On a longtemps considéré que cette dernière était implantée dans l'île de la Cité, mais les recherches actuelles tendraient à prouver qu'elle devait se situer à un autre emplacement, peut-être dans la boucle de Nanterre. Cependant, la place forte elle-même avait été incendiée par les Gaulois et ses ponts coupés afin de contrer l'offensive romaine. On ne sait si telle était l'intention des Gaulois eux-mêmes ou si ce fut un accident. Labiénus et ses hommes firent alors marche arrière, mais franchirent la Seine en aval pour rencontrer et tailler en pièces les troupes gauloises. Camulogène perdit la vie dans la bataille. César n'ayant relaté les faits que de seconde main, il est, là encore, impossible de savoir aujourd'hui à quel endroit précis la bataille s'est déroulée. Quant aux Parisii, cette défaite sanglante en 52 av. J.-C. ne les empêcha pas, deux ans plus tard, d'envoyer 8 000 hommes au secours de Vercingétorix à Alésia ! Là aussi, ce fut en vain. Vercingétorix fut vaincu, fait prisonnier, et il mourut dans une prison romaine en 46 av. J.-C.

Cette défaite et l'incendie eurent pour conséquence l'abandon partiel du site de l'*oppidum*, quel que soit l'endroit où on le situe. Les années consécutives à la bataille de Lutèce nous sont d'ailleurs mal connues. Ce n'est qu'au début de notre ère que Lutèce retrouva la prospérité et connut un développement urbanistique majeur en refondant une ville sur le modèle de celles de l'Italie.

Sous le règne de Tibère (14-37 ap. J.-C.) la ville connut à nouveau la prospérité. Lutèce a certainement été un centre important car elle comportait trois établissements de bains, dont le plus célèbre est celui de Cluny. À l'apogée de l'Empire, au IIe siècle ap. J.-C., Lutèce comprenait de nombreux autres édifices : temples, théâtres, amphithéâtres et aqueducs. Les Romains construisirent également un forum, situé sur la montagne Sainte-Geneviève, du nom de la vierge qui protégea la ville contre les Huns au Ve siècle ap. J.-C.

Négligeant la rive droite, en partie couverte de marécages, d'où le nom de Quartier du Marais qu'elle prendra plus tard, les Romains bâtirent sur l'île et la rive sud, traçant le dessin de la ville à partir d'un axe nord-sud, le *cardo*, qui comprenait les actuelles rue Saint-Jacques, rue de la Cité et rue Saint-Martin. Cet axe était coupé à angle droit par des *decumani*, voies transversales, dont la plus importante, le *decumanus maximus*, était peut-être la rue Cujas. La ville s'étendait principalement sur la rive gauche, sur la montagne Sainte-Geneviève, et continua à prospérer tant que dura la Pax romana. L'Empire romain, cependant, était devenu trop grand pour être défendu efficacement : les légions se concentraient principalement sur les frontières extérieures. Quant à l'intérieur, il ne disposait que de faibles défenses, les villes n'étant que peu ou pas fortifiées. C'est à partir de la seconde moitié du IIIe siècle ap. J.-C. que la Pax romana fut menacée par des invasions barbares, menées au nord notamment par les Francs et, à l'est, par les Alamans. Certaines peuplades germaniques traversèrent la Gaule en toute impunité et parvinrent jusqu'en Espagne.

Nul ne sait exactement si les invasions ont touché Lutèce. Toujours est-il que le climat d'insécurité était tel que les habitants quittèrent en partie la rive gauche. En cas de danger ils pouvaient s'installer sur l'île de la Cité, où ils construisirent un rempart. Assez curieusement, ces invasions barbares donnèrent à Lutèce une très grande importance, car la ville devint un pion essentiel dans la lutte contre les envahisseurs. Heureusement pour Lutèce, un jeune général romain, Flavius Claudius Julianus (331-363 ap. J.-C.), remporta plusieurs victoires face aux Alamans et aux Francs. Julien, qui adorait Lutèce, y fut proclamé empereur par ses soldats et entra dans l'histoire sous le nom de Julien l'Apostat après avoir renié la foi chrétienne. Le christianisme, lui, apparut en Gaule au Ier siècle. D'après la légende, il s'y développa fortement dans la région de Paris sous l'action de saint Denis, qui aurait été décapité aux alentours de 275 ap. J.-C. Le nom de Paris, en lieu et place de Lutèce, fut mentionné pour la première fois sur une borne milliaire de 305-308. Lutèce avait vécu, Paris allait prolonger son existence. Mais ceci est une autre histoire.



Page 4, en haut :
Monnaie d'or des Parisii, imitation d'un statère de Philippe II de Macédoine, avec son portrait sur le droit et des chevaux stylisés sur le revers.
Ci-dessus :
Un arc et ses flèches découverts sous les entrepôts de Bercy en 1991 (dessin d'après la reconstitution de Blaise Fontannaz).



Les premiers occupants se sont sans doute établis en bord de Seine ou sur les nombreux îlots alors existants et dont beaucoup ont disparu. Ici, reconstitution d'un oppidum gaulois sur l'île de la Cité ou une autre île du fleuve.



Lors des incursions germaniques (Bas-Empire, fin du IIIe-début du Ve siècle ap. J.-C.), les habitants se concentrent principalement sur l'île de la Cité fortifiée.





DISPOSITION, AGENCEMENT ET URBANISME

De ce que fut Lutèce à l'époque protohistorique, de ses aménagements, de ses structures, de son organisation politique et urbaine, nous ne savons pratiquement rien : les Celtes n'avaient pas pour tradition d'écrire. Ce n'est qu'avec la conquête romaine, et plus encore grâce à la Pax romana, que la capitale se développa et que nous en avons appris plus.

Pendant des siècles, personne, semble-t-il, ne s'est réellement intéressé au passé et à l'histoire de la ville. Le premier grand historien de Lutèce fut Henri Sauval, un érudit du XVII[e] siècle, mais il fallut attendre le XIX[e] siècle et Théodore Vacquer pour voir apparaître une approche scientifique de l'archéologie parisienne. Entre l'époque gallo-romaine et le XIX[e] siècle, la ville avait fortement changé : certaines traces avaient été détruites ou, plus simplement, recouvertes.

Les tribus qui occupèrent le site avant l'arrivée des Romains ne l'avaient pas choisi par hasard, mais en fonction de sa topographie et de son intérêt stratégique. La Sequana constituait un axe de transport fluvial essentiel entre la Gaule du Sud et la Gaule Belgique du Nord. L'île au milieu du fleuve revêtait aussi un aspect stratégique important, essentiellement défensif.

Mais au fait, quelle île fut à l'origine de Paris : l'actuelle île de la Cité, l'île Saint-Louis ou encore une autre ? Jules César, en parlant de Lutèce, la qualifiait d'*oppidum*. Le terme désignait à la fois une place forte, une agglomération à fonction urbaine et un marché régional. Lutèce fut les trois. Il n'y a pas de preuves archéologiques de l'identification du site mentionné par César à l'île de la Cité. À l'époque romaine, cette île se trouvait 6 mètres au-dessous de son niveau actuel, avec pour conséquence de nombreuses inondations. En outre, le fleuve n'était pas canalisé comme maintenant. Les premières constructions gauloises au bord de la rivière auraient donc dû être des constructions lacustres, ou palafittes. Quant à l'île Saint-Louis, les fouilles n'ont également rien révélé qui permettrait de lui attribuer le rôle le plus ancien.

C'est cependant au premier siècle de notre ère que la ville se transforma, se romanisa et se développa. Les Romains avaient compris très vite l'intérêt économique et stratégique du site. Peut-être aussi avaient-ils été frappés par une ressemblance avec Rome : un fleuve et sept collines. Habitués à construire routes et villes, armés de leur *groma*, appareil de topographie composé d'un long pied et d'une croix horizontale munie de fils à plomb, les ingénieurs choisirent la montagne Sainte-Geneviève comme point de départ de l'urbanisation, car elle était bien en retrait des zones inondables de la Seine et offrait des possibilités d'extension vers le sud.

Partant du sommet de la butte, ils opérèrent un quadrillage minutieux. Ils déterminèrent un axe majeur, le *cardo maximus*, orienté nord/sud ou, plus précisément, nord/nord-est et sud/sud-ouest, soit le tracé de la rue Saint-Jacques, la rue de la Cité et la rue Saint-Martin. Le point de départ exact était au coin de la rue Soufflot, l'angle sud-est du forum, le bâtiment civil le plus important et le centre de toute ville romaine. Une fois l'axe principal déterminé, les architectes tracèrent les axes parallèles, les autres *cardines*, pour dessiner ensuite les voies transversales, les *decumani*, et opérer ainsi un quadrillage systématique de la ville, mis en évidence par les recherches des spécialistes.

Le dessin des axes principaux et des voies transversales créait ainsi des *insulae*, îlots ou espaces à l'intérieur desquels furent construits des habitations et surtout les édifices publics propres à une ville romaine. Le plan de la ville ressemblait à un vaste damier, les cases pouvant cependant être inégales. Gens pratiques, les Romains savaient aussi qu'il leur fallait s'adapter au relief du terrain et accepter certains aménagements. Ils enlevèrent la végétation là où cela s'avéra nécessaire, aplanirent le terrain où cela fut possible et damèrent le sol pour aménager rues et routes. La fonction de ce plan strict était de délimiter certaines grandes zones d'habitat et surtout d'intégrer toute la parure monumentale de la ville à la romaine avec les grandes rues qui la desservaient. L'existence de ce quadrillage montre à suffisance que les Romains ont décidé de créer une ville nouvelle, tout en tenant compte aussi de ce qui existait auparavant.

En prolongeant le *cardo maximus*, les Romains construisirent des ponts vers l'île de la Cité et la rive droite de la Seine, ceci pour une raison économique évidente, à savoir faciliter le transit nord/sud.

Lutèce s'est donc développée principalement sur la rive gauche. L'île de la Cité elle-même n'était sans doute qu'un quartier périphérique, car les fouilles n'y ont révélé aucun édifice public du Haut-Empire, c'est-à-dire du I[er] au III[e] siècle ap. J.-C. La position stratégique de l'île de la Cité, naturellement défensive, n'était cependant pas négligeable. L'île fut dotée de remparts au III[e] siècle ap. J.-C., tandis qu'il fallut attendre le

XII[e] siècle, sous Philippe Auguste, pour que Paris cesse d'être une ville ouverte et reçoive des murs d'enceinte.



Quant à la rive droite, en raison de ses marécages, elle n'a pas été réellement urbanisée, à l'exception d'un petit faubourg le long du *cardo maximus* (rue Saint-Martin) près de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie et de la butte Montmartre, dont la situation élevée rendait la position favorable à la colonisation. La butte a sans nul doute été occupée dès le I[er] siècle ap. J.-C. : les fouilles y ont révélé des *villae*, des portions de bâtiments, un important fragment de mur en pierre, qui devait avoir plus de 10 mètres de haut, et, surtout, un bâtiment rectangulaire qui pourrait avoir été un temple gallo-romain dédié à Mercure. Le nom de Montmartre pourrait d'ailleurs provenir de *Mons Mercurei* (Montagne de Mercure) et *Mons Martis* (Montagne de Mars). Par la suite, il aurait été transformé avec la christianisation en *Mons Martyrium*, en souvenir du martyre de saint Denis. Les Romains y ont cependant tracé une voirie facilitant les échanges avec le nord. La rive droite a également abrité des carrières de limon, notamment dans les jardins du Carrousel, utilisées pour la fabrication du pisé.

Au premier siècle de notre ère, Lutèce n'était qu'une ville moyenne. La surface habitable de l'île de la Cité n'était que de 9 hectares, contre 17 aujourd'hui. L'agglomération de la rive gauche avait une superficie d'environ 45 hectares. Les Romains y furent donc logiquement plus ambitieux dans leurs conceptions urbanistiques. La population devait compter entre 8 et 10 000 habitants, mais peut-être davantage, vu la capacité de l'amphithéâtre. Au I[er] siècle, Rome en comptait déjà 700 000 ! La superficie habitée de Lutèce atteindra près de 110 hectares à la fin du Haut-Empire.

C'est à l'intérieur des *insulae* délimitées par leur quadrillage systématique de la ville que les Gallo-Romains bâtirent les édifices propres à toute ville romaine et que furent construites les demeures privées. Il est bon de souligner que le réseau de rues ou ruelles à l'intérieur des îlots était beaucoup moins rigoureux que celui des *cardines* et *decumani*.

Les fouilles effectuées au sud de la montagne Sainte-Geneviève ont mis au jour des restes d'habitations datant du Haut-Empire. Les maisons étaient bien souvent construites en pans de bois et en torchis, les sols généralement en argile jaune damée ou en terre battue. Dans les maisons les plus riches, notamment celles des commerçants, les murs étaient maçonnés avec des moellons de pierres, et parfois recouverts d'enduits lissés ou de peintures polychromes. Les murs étaient généralement assez minces, ce qui tend à prouver que de nombreuses maisons n'avaient pas d'étage. Des quantités importantes de tuiles plates retrouvées lors des différentes fouilles semblent indiquer que les toits étaient conçus à la mode romaine, même s'il est plus vraisemblable que le chaume a été utilisé pendant longtemps encore.

C'est vers la fin des années 60 ap. J.-C. qu'ont été introduites d'importantes modifications, liées à la monumentalisation de la ville par les Romains. Les maisons en bois et torchis ont été remplacées progressivement par des maisons en maçonnerie. Celles-ci reflétaient la prospérité accrue de la ville et de ses habitants suite à la Pax romana : sols en béton, adduction d'eau, absente jusque-là, construction d'hypocaustes et d'installations de bain. Une *insula* du II[e] siècle ap. J.-C. comprenait aussi plusieurs habitations donnant sur des cours communes où se déroulaient différentes activités de type domestique, entre autres culinaires ou artisanales.

Les métiers de Lutèce étaient nombreux et variés, mais le célèbre pilier des Nautes, découvert sous le chœur de Notre-Dame, nous renseigne sur le fait que les Nautes, marchands de l'eau transportant récoltes et bois et sans doute des armes pour l'armée, constituaient une corporation importante, au sommet de l'échelle sociale.

Leur activité, fondamentale, avait pour corollaires d'autres métiers en rapport avec le transport terrestre. De nombreuses stèles illustrent les activités professionnelles de l'époque : poissonniers, forgerons, foulons, tailleurs de pierre. Les activités artisanales, sans doute plus gênantes, se déroulaient à l'extérieur de la ville, le long des grands axes de pénétration de l'époque. Le potier, le sabotier, le cordonnier, le tonnelier et le tailleur faisaient partie des professions exclues du centre. Les métiers plus "nobles", marchands de produits alimentaires, de légumes, de pâtisseries, d'onguents et parfums, de boissons et de vins, trouvaient place dans les boutiques adossées au forum, centre névralgique de la cité.



Page 10, en haut :
Vestiges d'une maison romaine du I[er] siècle ap. J.-C. découverts à l'École des Mines, boulevard Saint-Michel (photo Commission du vieux Paris. CVP).
Page 11, en haut :
Portion de la rue gallo-romaine avec des traces de roues de chariots (photo CVP).
Ci-contre, à droite :
Vestiges d'une maison du Haut-Empire. Place André-Honorat (photo CVP).

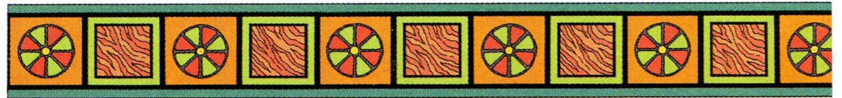


Vue aérienne de Lutèce à son apogée (fin du IIe siècle ap. J.-C.).



Rue d'un vicus (gros village, zone tampon entre la ville et la campagne) à l'entrée de Lutèce.

En haut : Rue du centre de Lutèce.
En bas : Triclinium (salle à manger) d'une riche demeure de Lutèce.





LE FORUM

Dans toute ville romaine, le forum était le centre névralgique de la cité. Il remplissait plusieurs fonctions : administratives, religieuses et commerciales. Celui de Lutèce, situé dans l'axe de l'actuelle rue Soufflot, ne faisait pas exception à la règle.

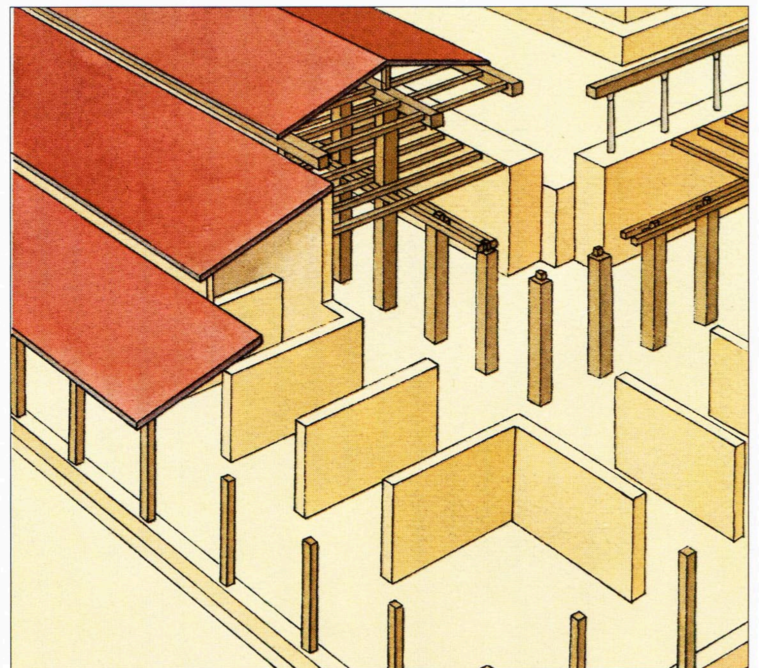
La construction du forum de Lutèce sur les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève a nécessité d'énormes travaux de nivellement, mais le choix de l'emplacement permettait aux ingénieurs romains de profiter de la déclivité du terrain pour concevoir un édifice étagé sur plusieurs niveaux : en bas, le cryptoportique ou galerie souterraine, ensuite la place du forum, et, finalement, la basilique et le portique supérieur.

Les vestiges du forum, mis au jour lors des fouilles des XIX et XX[e] siècles, ont permis aux archéologues d'imaginer comment se présentait l'ensemble de l'édifice, que l'on peut dater du troisième tiers du premier siècle.

L'ensemble du complexe monumental s'ordonne autour d'une grande esplanade de 118 m sur 43. Si l'on tient compte des galeries marchandes donnant sur la rue, mais qui ne font pas partie de l'espace civil et religieux, les dimensions sont de 177,6 m sur 88,8 m.

La place était entourée, sur ses côtés ouest, nord et sud, de portiques à colonnades soutenus par une galerie souterraine (cryptoportique) en forme de U. Dans la partie occidentale de l'esplanade les fouilles ont révélé un podium qui atteste la présence d'un temple, dont on ne sait à qui il était dédié. Ce n'était sans doute pas à Mercure, déjà honoré à Montmartre, mais peut-être à Jupiter, Junon, Minerve, Mars, ou plus probablement au culte impérial. Quant au côté est, donnant sur le *cardo maximus*, l'actuelle rue Saint-Jacques, il était occupé par la basilique, dont nous connaissons bien les dimensions internes, mais beaucoup moins l'intérieur, qui pourrait avoir été composé d'une nef, ou espace central, bordée, à l'est et à l'ouest, par des déambulatoires. Rappelons ici que, dans l'architecture romaine, la basilique n'était pas un édifice religieux, mais qu'elle servait à la fois de tribunal, de lieu de réunion pour discuter d'affaires privées ou publiques, et aussi de bourse de commerce. Le forum était ainsi divisé en partie civile et partie religieuse.

L'extérieur du mur d'enceinte était flanqué, sur ses côtés ouest, nord et sud, d'une série de boutiques qui avaient toutes les mêmes dimensions, à savoir 5,75 m de profondeur sur 4,64 m de façade. Seules les boutiques des angles nord-ouest et sud-ouest étaient de dimensions légèrement plus petites. Les boutiques étaient simplement adossées au mur d'enceinte, et ne communiquaient pas avec l'intérieur du forum. En façade, elles s'ouvraient sur le trottoir périphérique réservé aux clients et passants. Les boutiques, situées au rez-de-chaussée, ont



Page 16, en haut :
Antéfixe qui ornait un toit du forum avec signature inversée du potier Pixtillus (photo CVP).
Ci-dessus :
Coupe du pourtour du forum révélant la structure du cryptoportique et son agencement avec la galerie et les boutiques.
Page 17, en haut :
Reste d'un mur du Forum conservé dans la cage d'escalier d'un parking.

peut-être comporté une cave et un étage.

La galerie trottoir sur laquelle s'ouvraient les échoppes était recouverte d'une toiture soutenue par des poteaux. Elle était bordée d'un caniveau maçonné de grandes dimensions destiné à recevoir les eaux de pluie se déversant des toits. On peut s'imaginer sans trop d'efforts que ces galeries présentaient un endroit agréable pour déambuler, faire ses achats ou échanger potins et commérages.

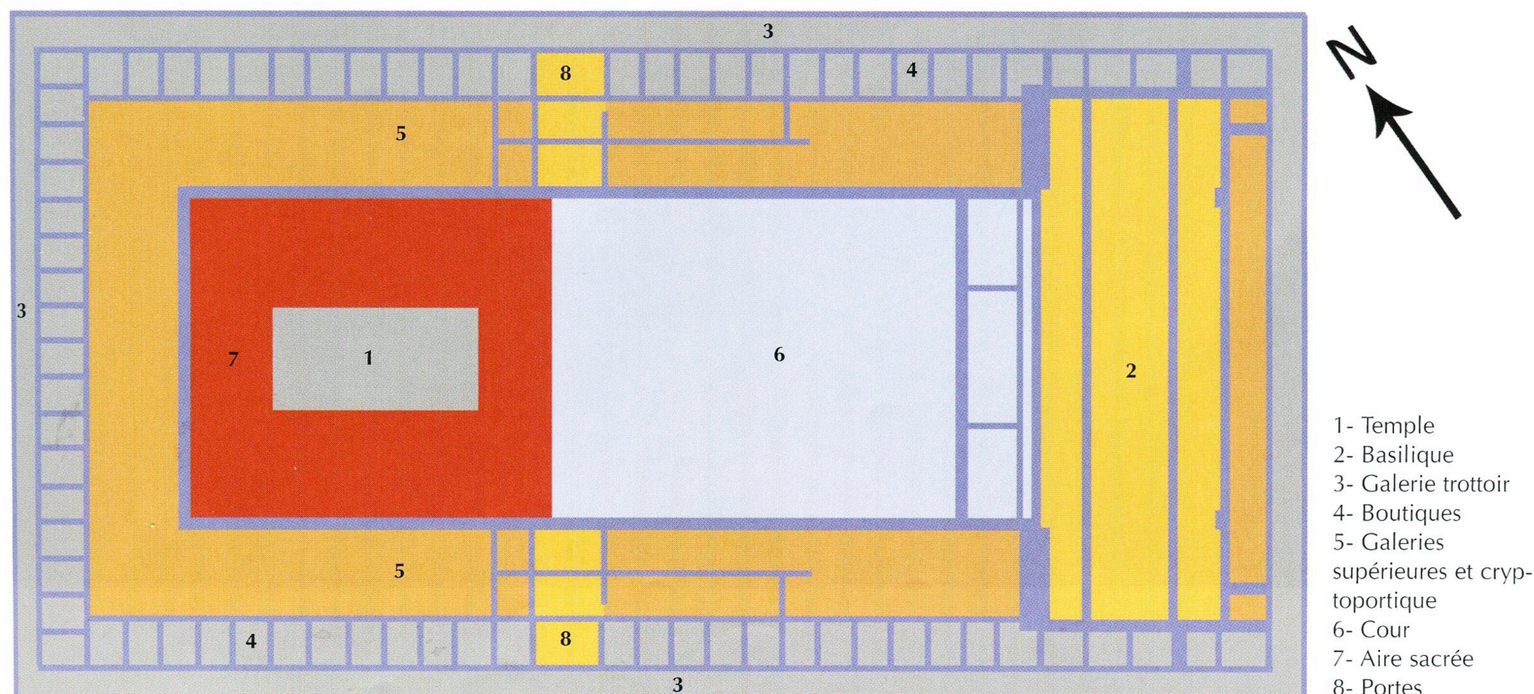
L'accès à l'esplanade du forum se faisait par deux portes monumentales situées environ au milieu des deux côtés les plus longs, à savoir au nord et au sud de l'ensemble. Ces deux portes, probablement surmontées de pavillons, séparaient symboliquement la partie religieuse de la partie civile du forum. À l'ouest, elles donnaient immédiatement accès au cryptoportique par l'intermédiaire d'escaliers, qui devaient aussi permettre de rejoindre le portique supérieur.

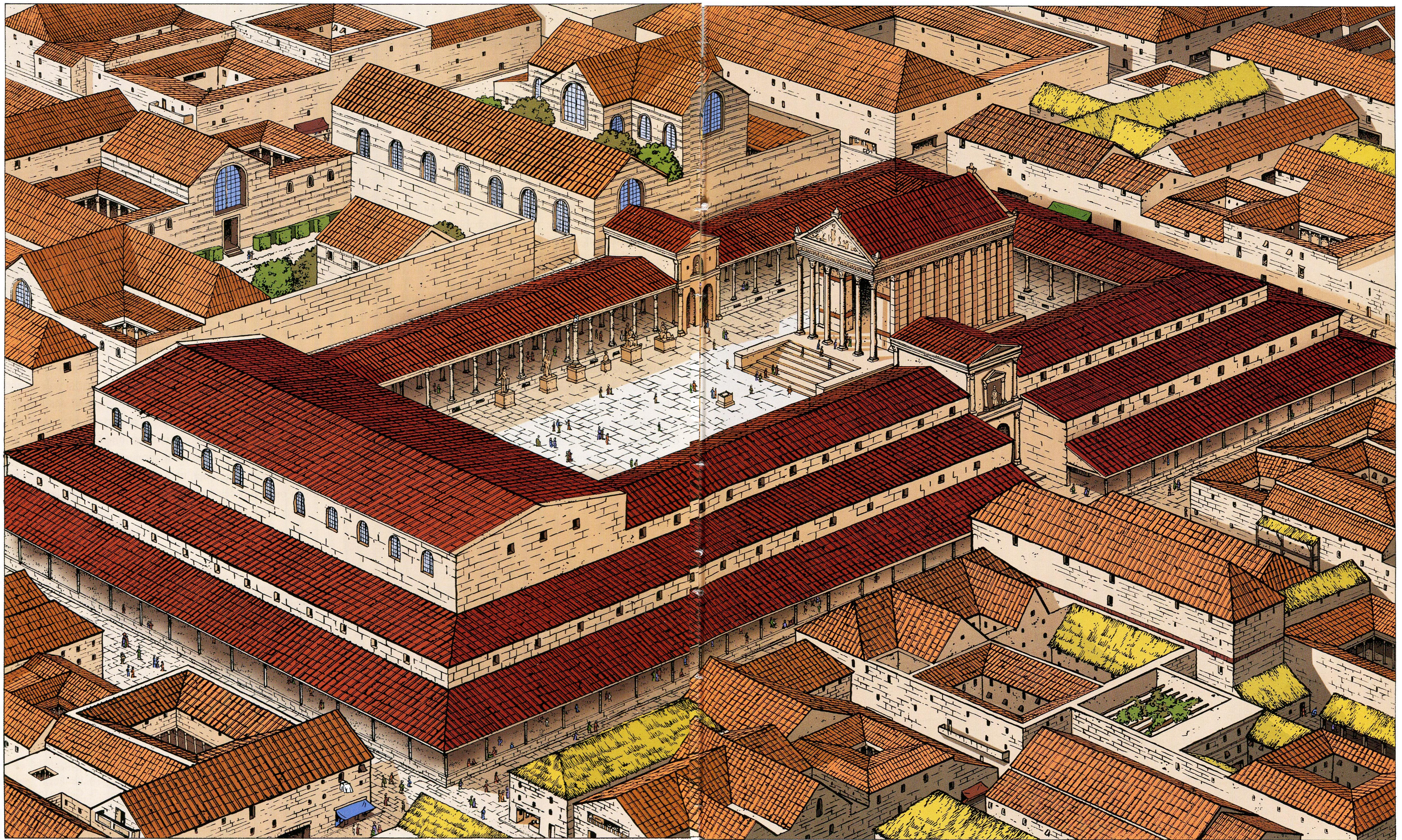


La galerie souterraine formait le niveau inférieur du monument. Elle servait également de soubassement à tout le périmètre du forum. En forme de U, elle avait environ 12 m de large sur 6 de haut. L'aile ouest avait 74 m de longueur, les ailes nord et sud un peu plus de 59 m. La galerie devait avoir un plafond à poutres et à solives, car les fouilles ont révélé d'importantes traces d'incendie. Selon certains, elle aurait comporté des entrepôts, des locaux de réserve et de stockage de denrées de première nécessité.

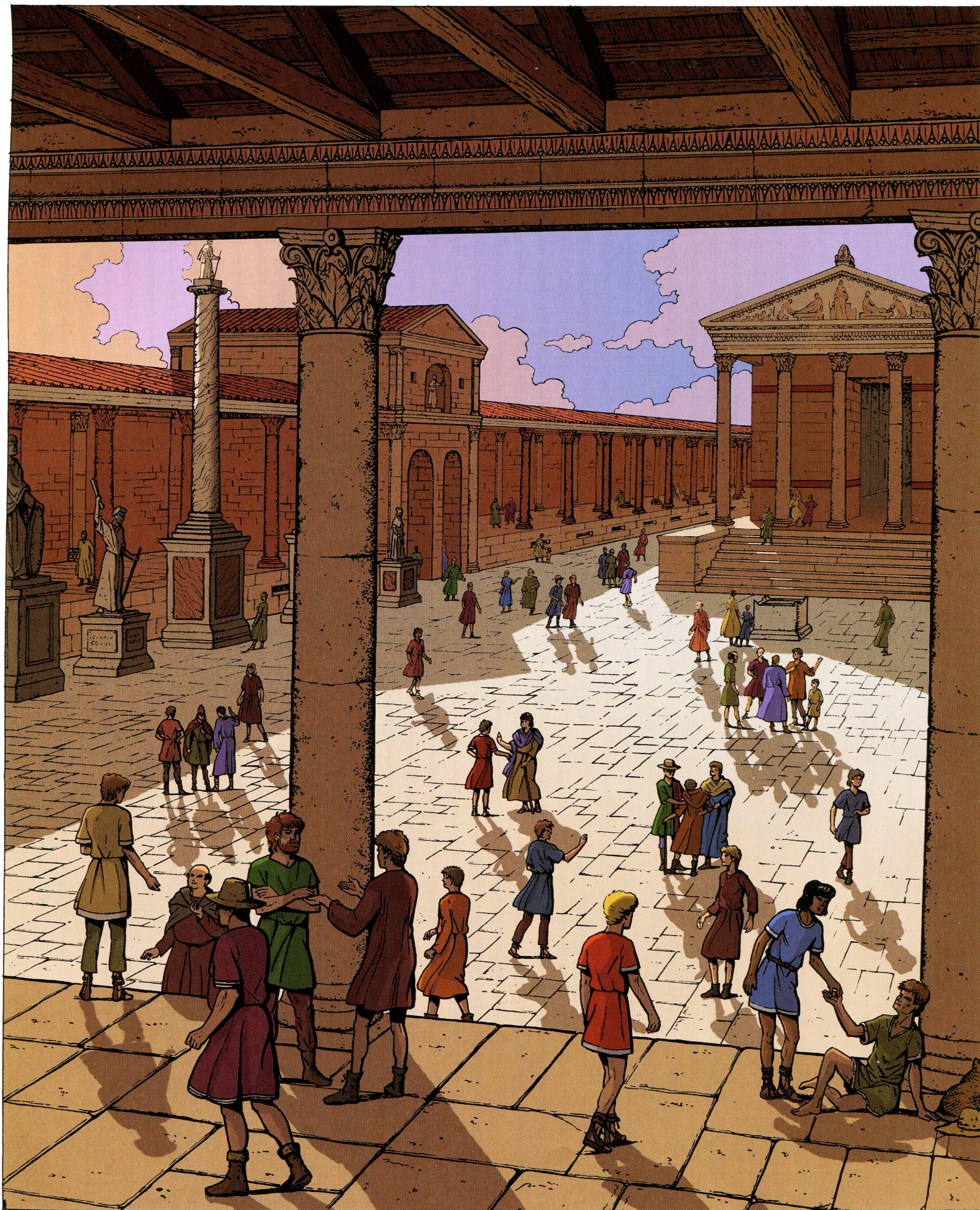
Quant à la décoration du forum, il nous reste très peu d'éléments pour la reconstituer. Ne sont parvenus jusqu'à nous que deux ou trois bases de colonnes, un bloc sculpté représentant une divinité féminine assise, quelques fragments de décoration du sol. Beaucoup de fragments architecturaux ont été enlevés et utilisés dans d'autres édifices de la ville avant d'être retrouvés, ce qui ne facilite pas le travail des archéologues. Il semble néanmoins que d'importants blocs sculptés "aux armes de Mars", conservés au musée Carnavalet, ont peut-être fait partie d'une porte monumentale du forum. Leur décor pourrait constituer une exaltation de la Pax romana, puisqu'on y voit des Amours désarmant le dieu de la guerre.

PLAN DU FORUM

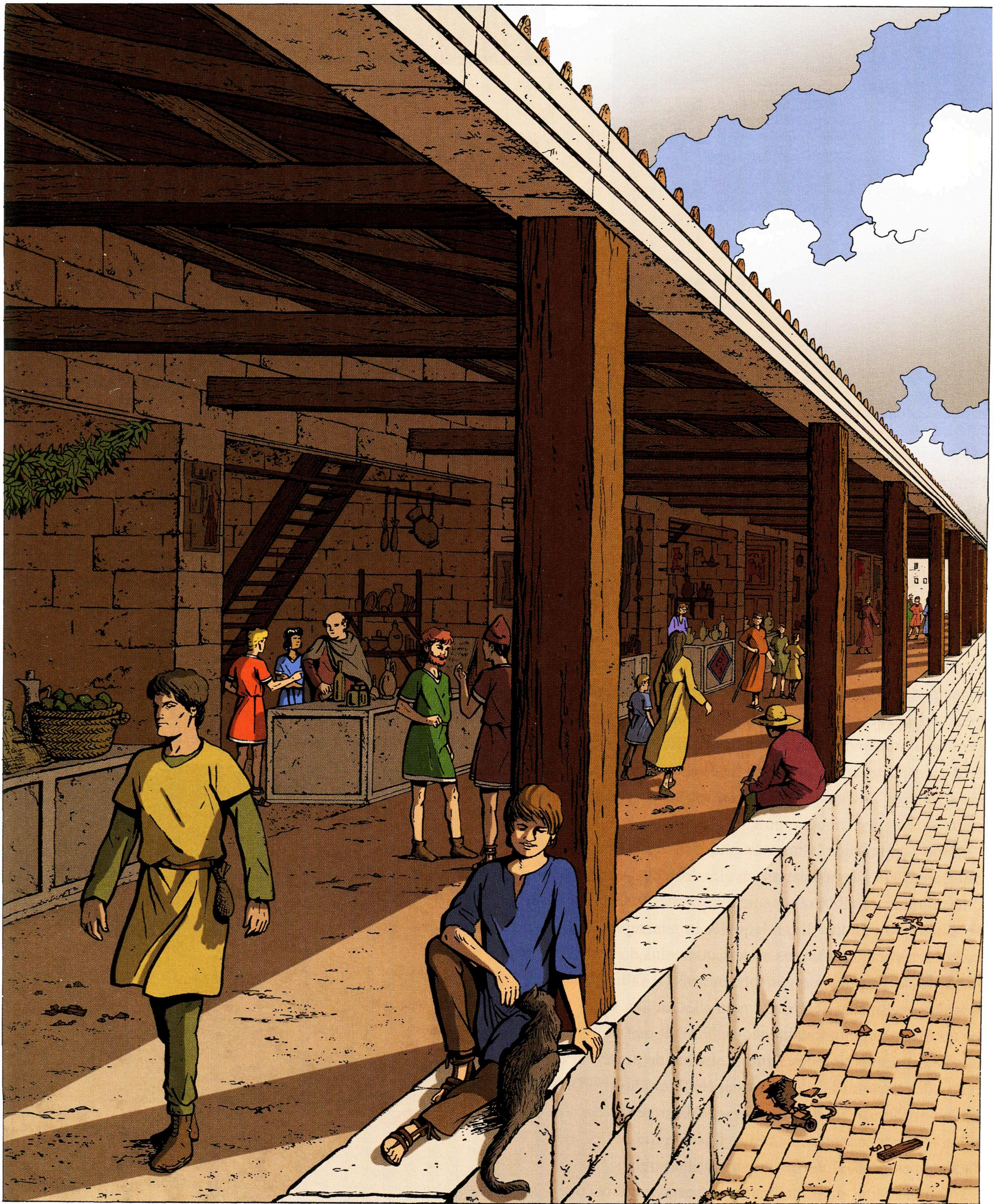




Le Forum.



Cour intérieure du Forum.



Portique et boutiques autour du Forum.





L'AMPHITHÉÂTRE À SCÈNE

Le théâtre-amphithéâtre, également appelé amphithéâtre à scène, est connu plus traditionnellement sous le vocable "arènes de Lutèce", auquel il est fait référence dans différents textes depuis le XIIe siècle ap. J.-C.

Situé à l'écart du centre urbain et des grands édifices romains, l'amphithéâtre à scène a connu une histoire mouvementée. La date de sa construction est incertaine, mais la plupart des archéologues s'accordent pour penser que son édification date de la fin du Ier siècle ap. J.-C. Il a sans doute été abandonné au début du IVe siècle ap. J.-C. Même partiellement ruiné, l'édifice est resté bien présent dans la mémoire des Parisiens. Comme cela se passait souvent, il fut pillé et servit de carrière de pierres pour la construction d'autres ouvrages, entre autres le rempart du Bas-Empire dans l'île de la Cité au IVe siècle et plus tard le mur d'enceinte sous Philippe Auguste. C'est au père de l'archéologie parisienne, Théodore Vacquer (1824-1899), inspecteur au service archéologique de la ville, que nous sommes redevables d'en avoir retrouvé et conservé une partie.

Vacquer commença la mise au jour de l'édifice en 1867/68. Mais, en 1870, des éléments révélés lors de la construction d'un entrepôt pour la Compagnie d'Omnibus furent rasés avec la bénédiction de la ville, à laquelle la guerre de 1870 avec la Prusse procurait d'autres soucis que celui de conserver et mettre en valeur des monuments anciens. Il fallut l'intervention de personnalités célèbres, parmi lesquelles Victor Hugo, pour sauver ce qui pouvait encore l'être, et que la ville fasse, en 1883, l'acquisition des terrains et tente de préserver ce qui restait des arènes. Mais le mal avait été fait : plus d'un tiers de l'amphithéâtre avait disparu. Ce que l'on peut voir aujourd'hui reconstitué représente moins de la moitié de l'édifice. Le "square des Arènes" est devenu un jardin public.

L'amphithéâtre, dont une partie disparue a été occupée par des immeubles de la rue Monge, était composé d'une arène elliptique, de deux entrées latérales, d'une *cavaea*, d'une scène, de *carceres* et d'une galerie extérieure. Les dimensions étaient de 100 mètres sur 130, ce qui en faisait un des plus grands de Gaule.

L'arène, d'environ 52 m sur 45, était constituée de deux arcs de cercle qui se coupaient dans l'axe des grandes entrées ; celles-ci, au nord et au sud de l'édifice, étaient de vastes couloirs à plan incliné, larges de 6 mètres. L'entrée sud est encore conservée sur toute sa longueur, c'est-à-dire 39 mètres. L'arène avait pour fonction d'offrir aux spectateurs des luttes sanglantes, telles que des combats d'homme à homme (*munera*), des chasses et combats contre des animaux souvent exotiques en provenance des provinces d'Afrique et d'Orient, les *venationes*. La scène, quant à elle, pouvait accueillir des



Page 22, en haut :
Les arènes de Lutèce aujourd'hui. Des constructions modernes reprennent la structure de la scène antique.

Ci-dessus :
L'arène est toujours visible aujourd'hui.

Page 23, au milieu :
L'amphithéâtre et l'arrière de la rue Monge.

spectacles d'un style très différent, tels que mimes, pantomimes et pièces chantées. Les "arènes de Lutèce" formaient donc bien un ensemble mixte.

La scène, d'une longueur de 40 mètres, était limitée à ses extrémités par des murs qui la reliaient à la *cavea*, l'ensemble des gradins adossés au flanc oriental de la montagne Sainte-Geneviève. La scène était orientée à l'est, les spectateurs pouvaient donc suivre les différents spectacles sans être gênés par les rayons du soleil. De plus, ils jouissaient d'une belle vue sur la vallée de la Bièvre, la Seine et, plus loin, Ménilmontant, Belleville et leurs collines. L'arrière-plan était composé du mur de scène. Celui-ci était richement décoré et formé de neuf niches, cinq rectangulaires et quatre semi-circulaires, dont l'intérieur, sans doute peint ou stuqué, était occupé par des statues, dont on a retrouvé de nombreux fragments, parmi lesquels une très jolie tête féminine laurée en provenance d'une des niches.

La présence de tuiles creuses et de tuiles plates à rebord semble indiquer que le mur de scène était surmonté d'un toit destiné tout à la fois à protéger l'ensemble et à améliorer l'acoustique des lieux en rabattant les sons vers le public.

En ce qui concerne la *cavea*, aucun des gradins n'a été retrouvé en place. On peut cependant estimer qu'ils comportaient 35 degrés. D'après des calculs fiables, on peut donc déduire que l'amphithéâtre à scène pouvait accueillir entre 17 et 18 000 spectateurs. Il faut avoir à l'esprit que l'emplacement de l'édifice à l'écart du centre de la ville et sa capacité d'accueil le destinaient peut-être à attirer aussi une population environnante, différente de celle de la ville, avec pour effet de romaniser plus de monde que les seuls citadins. Des blocs de pierre ont été retrouvés, marqués de noms et de dates. Il s'agit sans aucun doute des personnes auxquelles ces sièges étaient destinés.

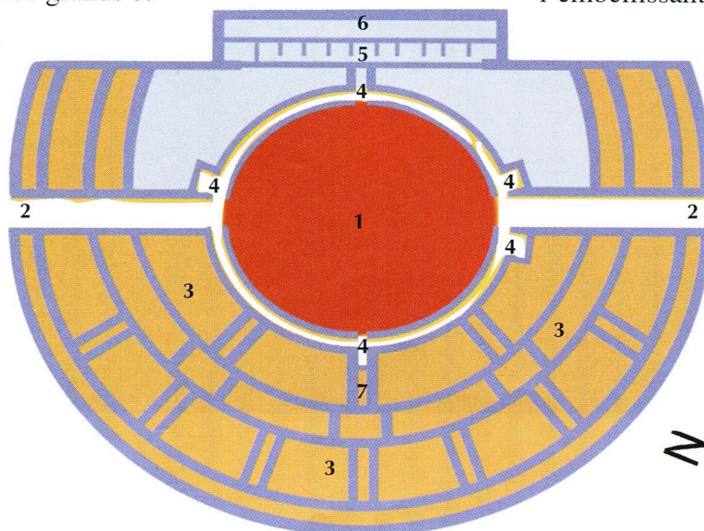
Pour accéder aux différentes séries de gradins (les *maeniana*, on ignore combien il en existait) les spectateurs utilisaient les *vomitoria*. Il y en avait de grands et de petits. Après tout, les concepteurs de nos stades modernes n'ont rien inventé, seules certaines dénominations ont changé !

Près des entrées ont été retrouvées de petites pièces appelées *carceres*. Contrairement à ce que leur nom pourrait nous faire supposer, il ne s'agissait pas de prisons, mais de cages fermées par des grilles ou des portes. L'hypothèse a aussi été avancée qu'il s'agirait de locaux où les gladiateurs, combattants ou chasseurs d'animaux, se retiraient avant le combat afin de se concentrer. Un peu l'équivalent des "chambres d'appel" où se retrouvent les athlètes avant le début des compétitions contemporaines ! Mais il semblerait plutôt qu'il s'agissait de "cages" pour les animaux sauvages.

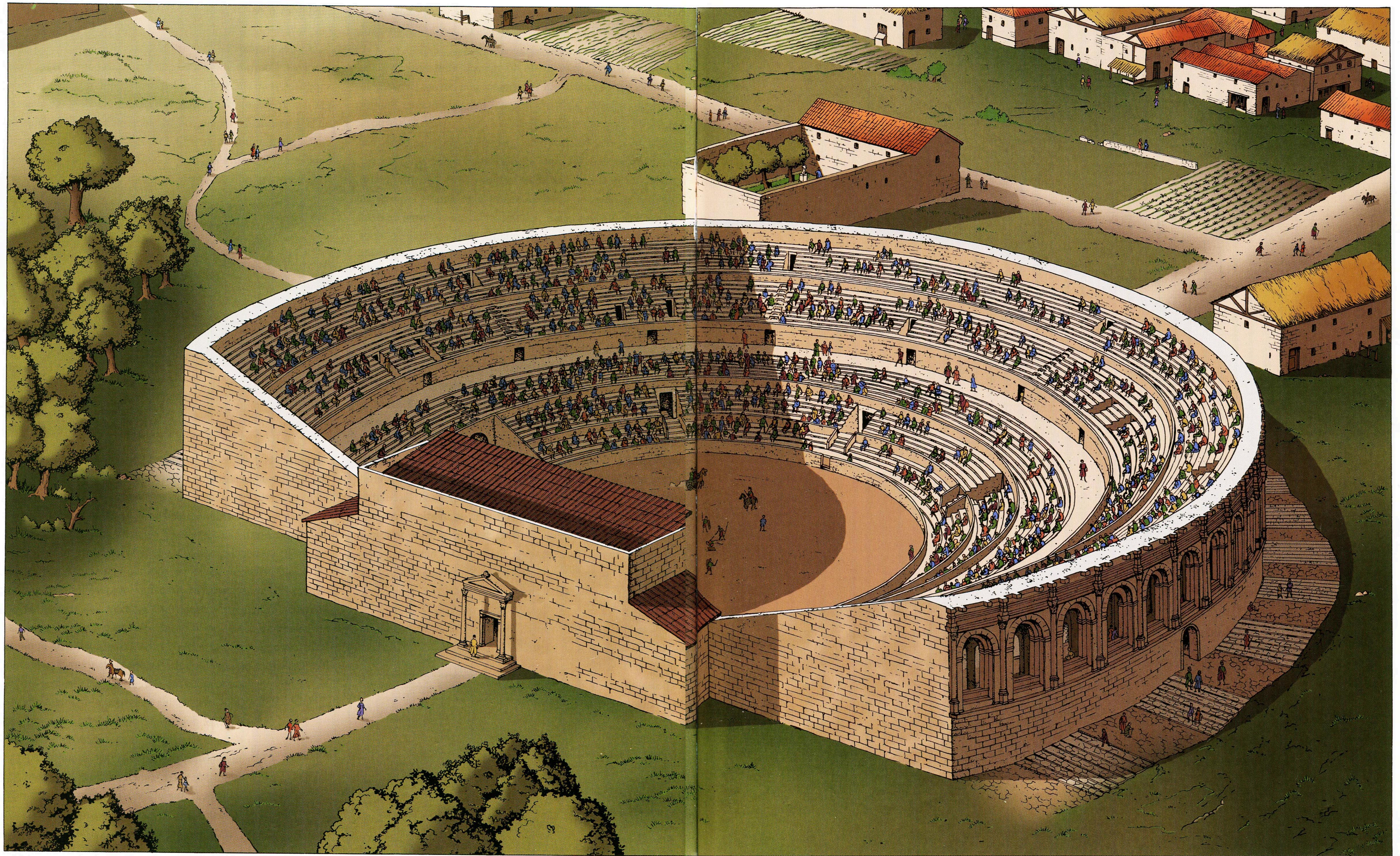


On en a retrouvé deux, situées de part et d'autre de la grande entrée sud. En revanche, un seul *carcer* a été mis au jour du côté de l'entrée nord. Une quatrième pièce du même genre avait été construite en décalage de l'axe de la scène, sous celle-ci.

L'amphithéâtre à scène comportait également une façade monumentale, totalement disparue aujourd'hui, située, du moins en partie, sur l'emplacement de la rue Monge. Des éléments retrouvés sur place ont cependant permis à l'architecte Jules Formigé (1879-1960) de nous la restituer, sans doute en l'embellissant quelque peu. La façade devait être impressionnante aux yeux des arrivants : elle était formée de 41 baies successives sur un angle de plus de 200 degrés, séparées entre elles par des demi-colonnes, le tout supportant une corniche dorique à consoles moulurées. Des blocs de pierre percés d'un trou ont été retrouvés sur place : ils recevaient les mâts maintenant en place le *velum*, grand voile tendu au-dessus des gradins pour protéger les spectateurs du soleil ou de la pluie.



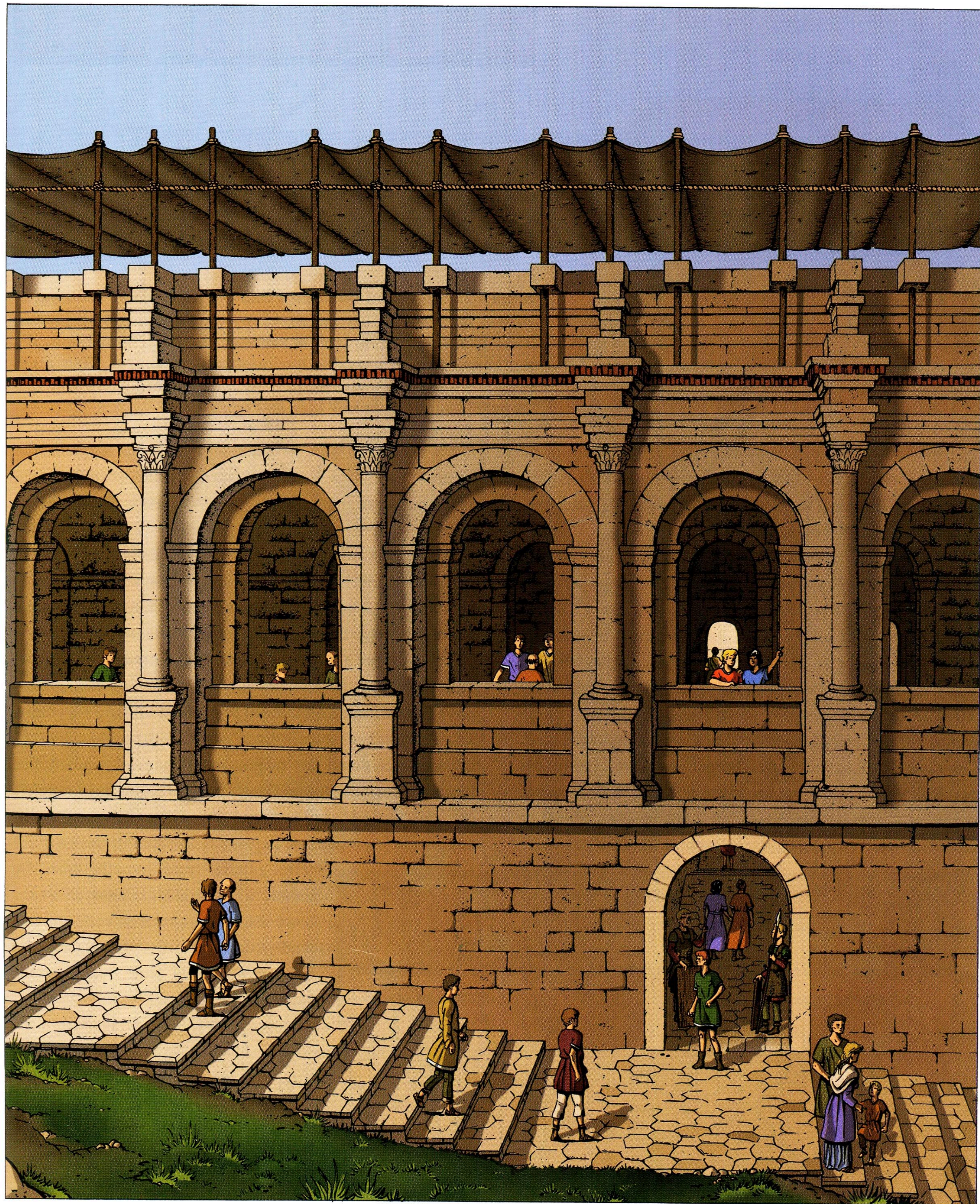
PLAN DE L'AMPHITHÉÂTRE
1- Arène
2- Grandes entrées
3- La cavea
4- Carceres
5- Scaenae frons
6- Post scaenium
7- Vomitorium



Vue générale de l'amphithéâtre à scène.

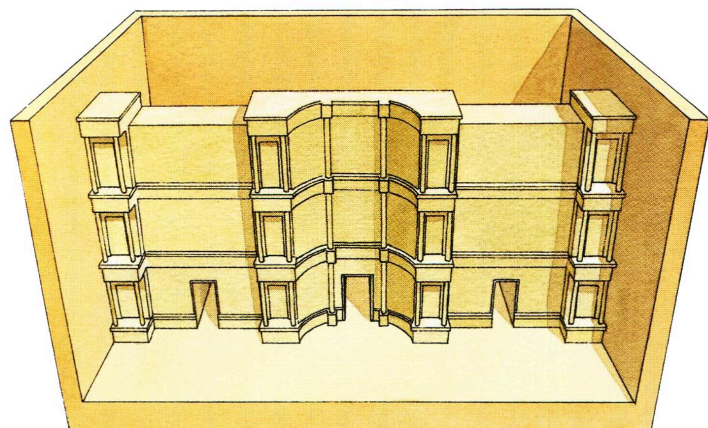


La scène (scaenae frons) et l'arène.



La façade de l'amphithéâtre à scène.





LE THÉÂTRE

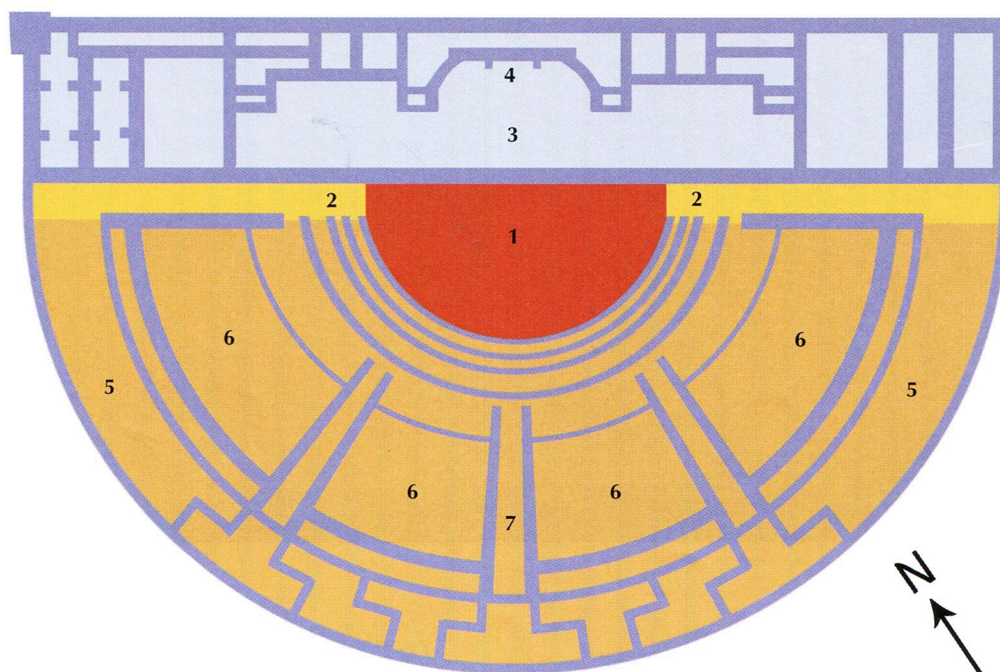
Situé en bordure du boulevard Saint-Michel, à une centaine de mètres au sud des thermes de Cluny, le théâtre, mis au jour en 1861 lors de travaux dans le sous-sol du lycée Saint-Louis, n'a malheureusement plus que quelques pans de mur à offrir à nos regards. Mais nous savons qu'il ne faut pas beaucoup aux spécialistes pour se faire une idée de l'édifice.

Le monument était parfaitement intégré dans le plan urbain primitif. Il était inscrit dans un carré de 300 pieds monetales (voir page 37) et situé exactement sur le milieu du *cardo maximus*, l'axe nord-sud principal.

Le théâtre de Lutèce était de forme très classique, avec une *cavea* en demi-cercle, appuyée, comme il était d'usage, sur le début de la pente de la montagne Sainte-Geneviève. La scène, rectangulaire, était placée sur la longueur du diamètre. Elle avait une longueur de 71 mètres, tandis que sa largeur était d'environ 12 mètres. Aux deux extrémités de la scène ont été retrouvés deux espaces avec de puissants contreforts, ce qui permet de supposer l'existence d'une construction à étages. Ces deux espaces faisaient vraisemblablement partie des *parascaenia*, les pièces qui encadrent le bâtiment de la scène. À part cela, nous ne disposons d'aucun élément du devant de la scène, et aucun fragment de sa décoration n'a été mis au jour.

Il n'y a pas non plus de trace des portes par lesquelles les acteurs pénétraient sur la scène. On peut cependant, sans exagérer, s'imaginer que le front de scène était orné de colonnes et de statues.

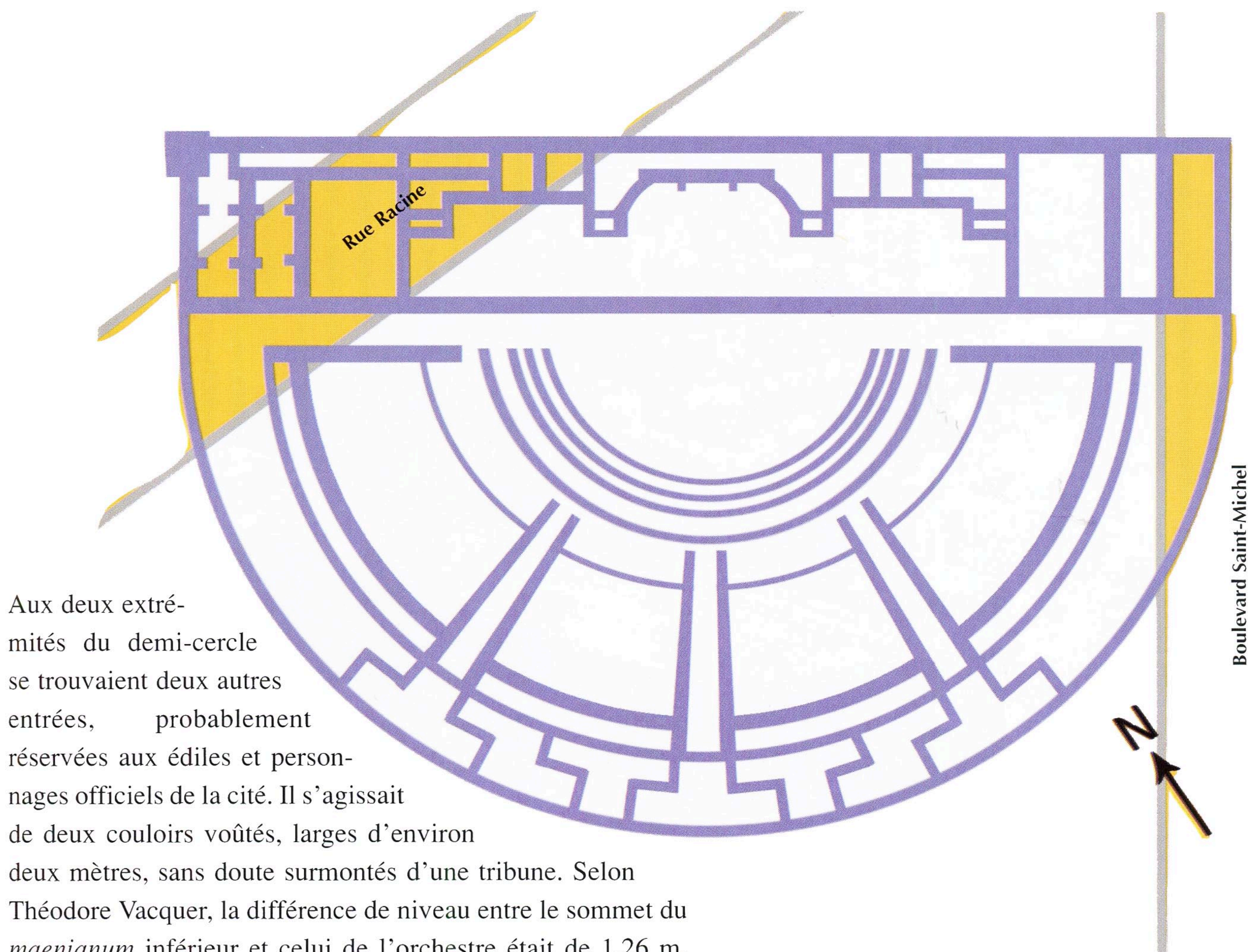
Le mur de façade comportait 31 baies en arcade, séparées l'une de l'autre par des piles qui soutenaient des rampes d'escaliers menant aux *maeniana*, les différents niveaux de gradins. L'usage de ces escaliers était d'orienter le public vers les places qui lui étaient destinées. Certains de ceux-ci menaient le public ordinaire aux *maeniania* supérieurs. Trois des baies en façade orientaient le public d'un rang plus élevé, sans doute les notables, vers le *vomitorium*, qui leur fournissait un accès direct aux rangées inférieures, plus proches de l'orchestre et de la scène. Dans d'autres théâtres on a retrouvé une galerie supérieure couverte donnant sur la *cavea* et permettant de se protéger de la pluie. À Lutèce l'existence d'une telle galerie reste hypothétique. De même, il n'y a aucune trace de l'existence d'un *velum*, sorte de voile que l'on tendait au-dessus des spectateurs pour les protéger de la pluie, bien que son existence soit probable.



Ci-contre, le théâtre :
1- Orchestre
2- Passages latéraux surmontés de tribunes
3- Pulpitum
4- Scaenae frons
5- Galerie périphérique
6- Maeniana
7- Vomitorium

Page 28, en haut :
Reconstitution schématique et hypothétique de la scène du théâtre.

LE THÉÂTRE AVEC LA TOPOGRAPHIE ACTUELLE



Aux deux extrémités du demi-cercle se trouvaient deux autres entrées, probablement réservées aux édiles et personnages officiels de la cité. Il s'agissait de deux couloirs voûtés, larges d'environ deux mètres, sans doute surmontés d'une tribune. Selon Théodore Vacquer, la différence de niveau entre le sommet du *maenianum* inférieur et celui de l'orchestre était de 1,26 m. Ceci aurait représenté l'espace nécessaire pour les trois rangs de gradins réservés aux personnalités.

Peu d'éléments permettent de dater la construction du théâtre. Pour certains, elle remonterait à la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C. ; pour d'autres, au début du IIe siècle ap. J.-C. Il a probablement été démantelé au début du IVe siècle de notre ère.

Contrairement à l'amphithéâtre, susceptible d'accueillir différents types de spectacles, le théâtre était destiné à recevoir des mises en scène plus modestes de pièces traditionnelles.

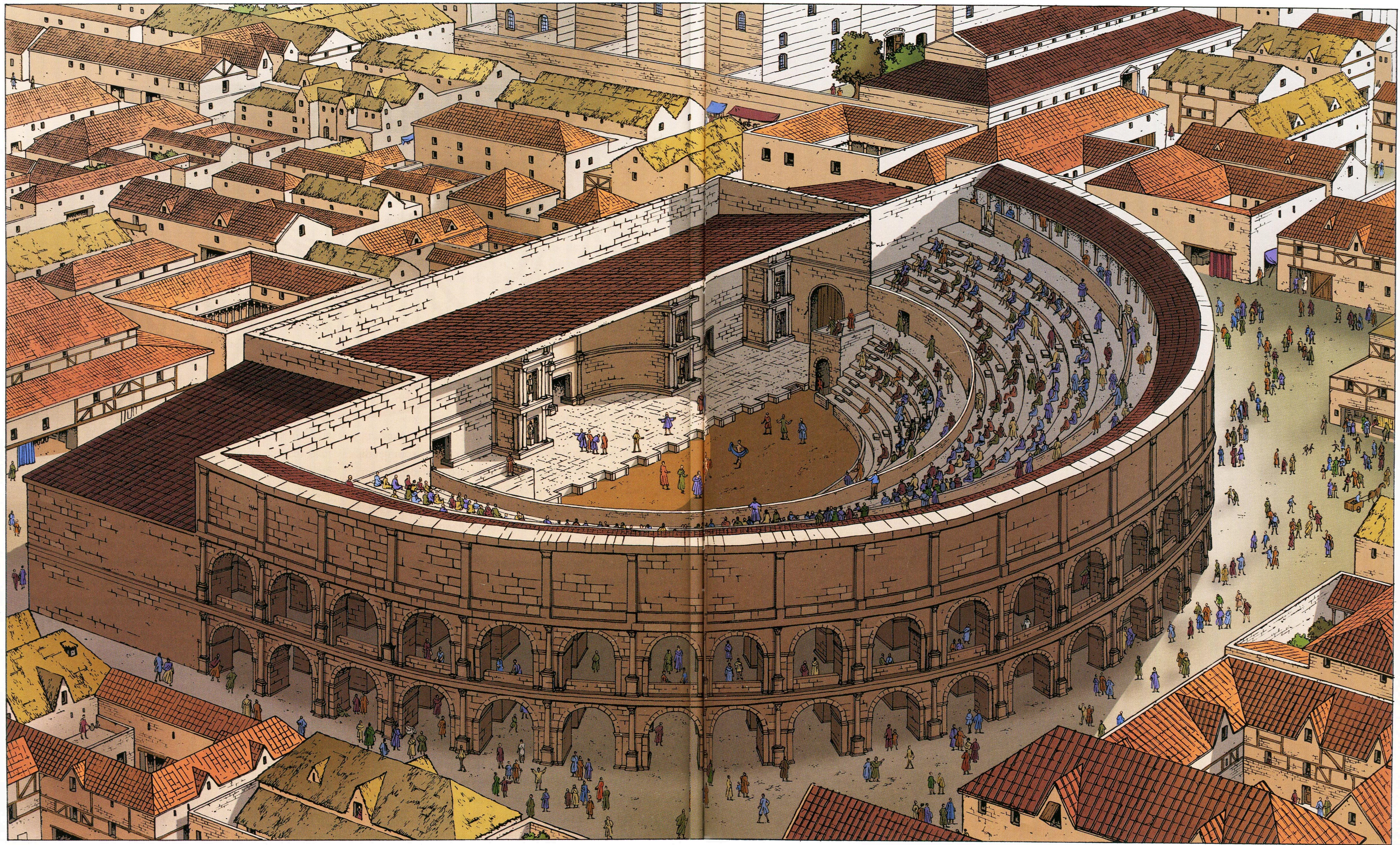
Théodore Vacquer, père de l'archéologie parisienne

La découverte du théâtre antique de Lutèce revient à Théodore Vacquer. Né en 1824, Théodore Vacquer s'intéressa de près, en tant qu'architecte et avant d'avoir vingt ans, aux découvertes effectuées dans différents quartiers de la capitale : en 1841, à proximité de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, entre 1844 et 1847 au Palais de Justice, puis en 1846-1847, près de l'église Saint-Gervais. C'est alors que Vacquer entra dans l'administration parisienne comme conducteur des travaux de la Ville. Il géra ainsi les importantes fouilles du parvis de Notre-Dame. Après la Révolution de 1848, les grands travaux d'urbanisme reprenant sous le Second Empire, l'archéologue parisien dirigea à nouveau des fouilles qui eurent lieu aux abords de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie.

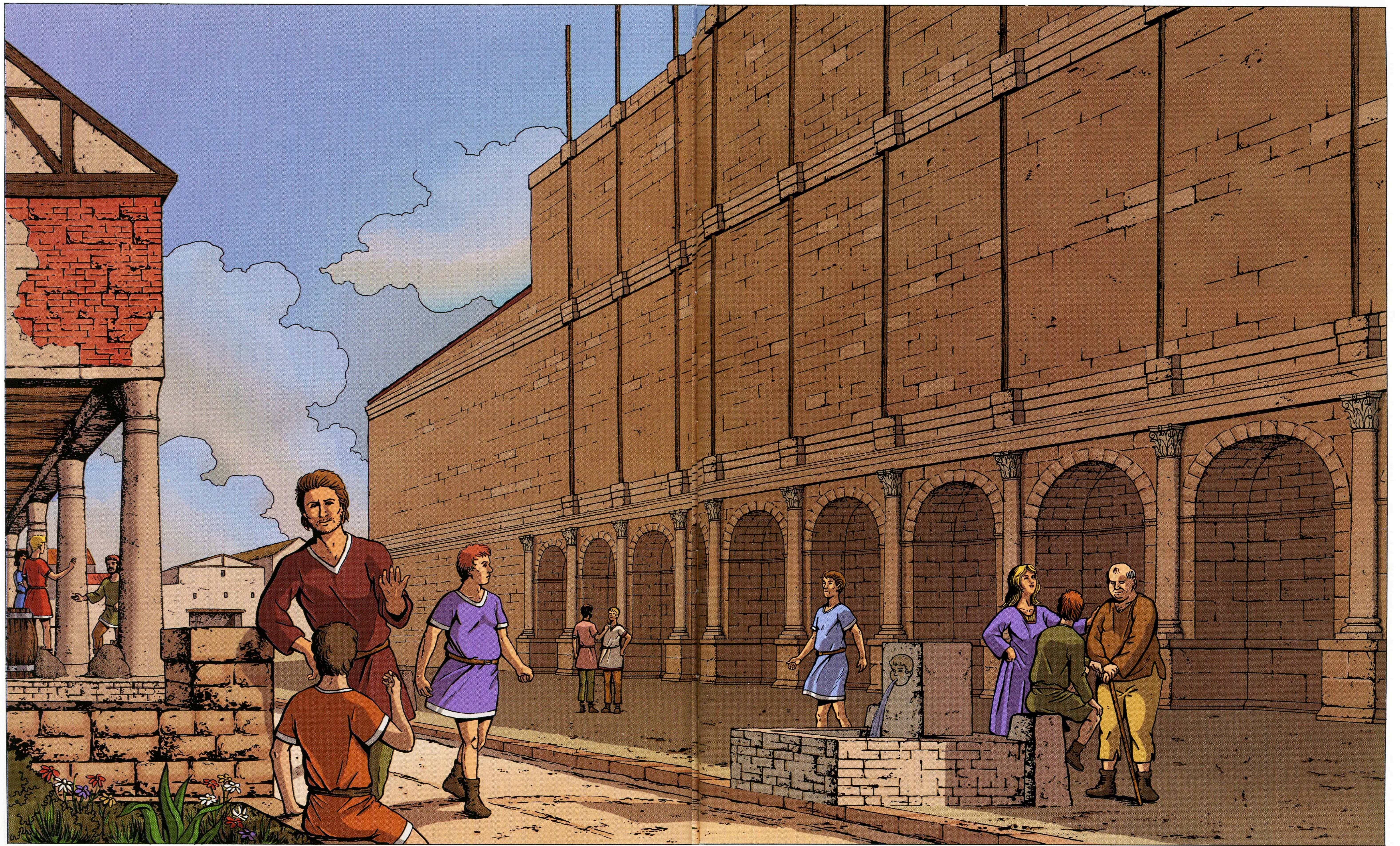
Les fonctions de Vacquer, entré comme inspecteur au service historique de la Ville en 1866, lui permirent de poursuivre des fouilles d'un point de vue chronologique aussi bien que topographique, comme celles de la colline de Montmartre ou du cimetière des Gobelins. Enfin, c'est aux abords de l'église Saint-Germain-des-Prés que Vacquer mena l'une des plus grandes fouilles de la rive gauche de Paris en 1876-1877, puis à nouveau en 1880-1881.

Ayant été nommé sous-conservateur du musée Carnavalet en 1872, Théodore Vacquer fut chargé de réunir l'ensemble des collections archéologiques provenant de ses fouilles parisiennes. C'est en 1880 que furent créées les premières salles d'archéologie accessibles au public.

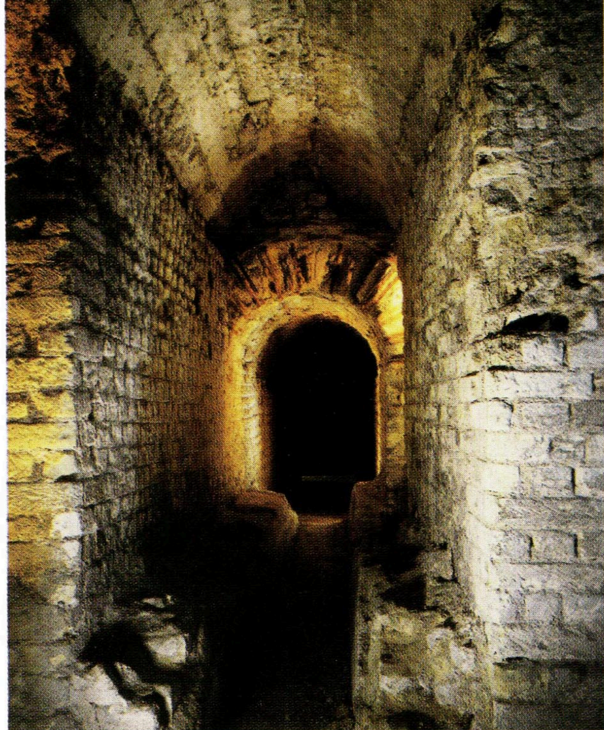
Il meurt en 1898, une année après sa mise à la retraite. Le père de l'archéologie parisienne laissa à la postérité une somme de travaux considérable : ses 10 000 manuscrits conservés à la Bibliothèque historique de Paris ainsi qu'un patrimoine immense témoignent de l'histoire de Paris depuis l'époque gallo-romaine.



Vue générale du théâtre.



Façade nord du théâtre.





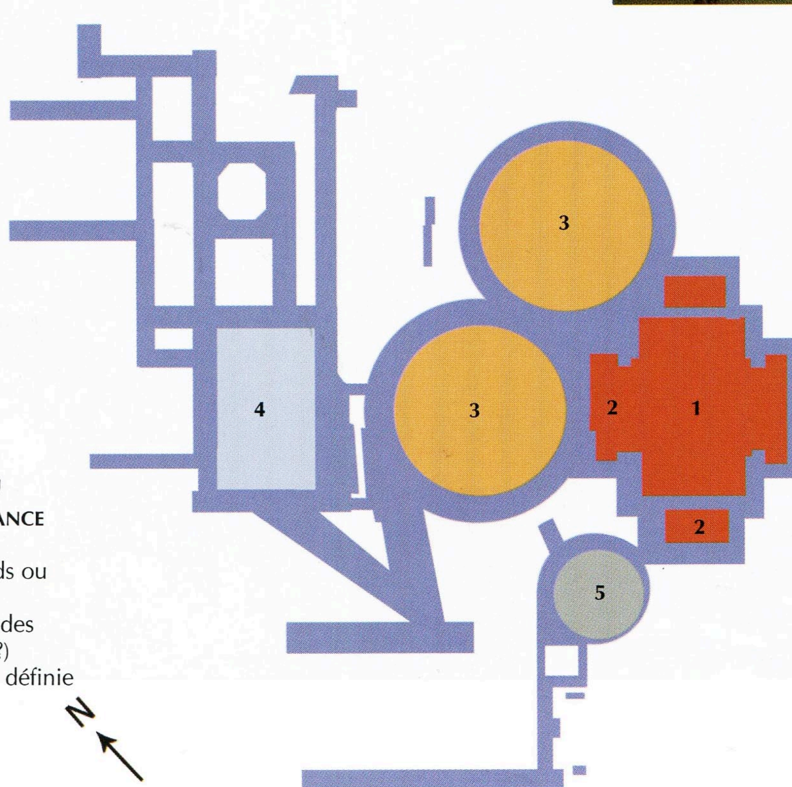
LES THERMES (1)

Les Romains, en conquérants intelligents et organisés, ne se sont pas contentés de dominer ou opprimer les peuples conquis. Afin de s'assurer de leur collaboration, ils se sont efforcés d'améliorer leurs conditions d'existence en leur procurant une qualité de vie largement supérieure à ce qu'ils avaient connu. Parmi ces bienfaits de la romanisation se trouvaient le théâtre, les jeux, mais aussi les thermes, lieux d'hygiène et de détente.

Les thermes construits sur le site de Lutèce l'ont tous été sur la rive gauche de la Sequana. Ils sont inscrits dans un ensemble compris entre l'actuel boulevard Saint-Germain et la rue des Écoles, pour ce qui est de l'axe nord-sud, et entre le boulevard Saint-Michel et le cœur du Musée du Moyen Âge, pour ce qui est de l'axe est-ouest.



L'établissement le plus petit est celui situé au sud du forum, appelé aussi les thermes du sud. Construits à la fin du Ier ou au début du IIe siècle ap. J.-C., ils mesuraient environ 60 mètres sur 40. Longtemps on a cru qu'il s'agissait d'une maison privée. Les murs de l'édifice étaient construits soigneusement en moellons de pierre et en briques. Les archéologues y ont reconnu les pièces habituelles de ce type d'établissement : un double *caldarium*, un *tepidarium*, et la pièce la plus vaste, le *frigidarium*. Les sols étaient essentiellement en ciment rose, mais on y a retrouvé des éléments de dallage en marbre noir.



Les thermes du Collège de France
1- Caldarium
2- Bassins chauds ou étuves
3- Piscines chaudes
4- Bassin froid (?)
5- Fonction non définie

Page 34, en haut :
Les thermes gallo-romains de Cluny. Égout (photo Hervé Amiard).

Page 34, au milieu :
Vue actuelle des thermes du nord prise du boulevard Saint-Germain.

Page 35, en haut :
Le frigidarium (salle froide) des thermes du nord (photo Hervé Amiard).

Page 35, en bas :
Amour chevauchant un dauphin. Mosaïque de la fin du IIe siècle-début du IIIe siècle ap. J.-C. découverte près des thermes de Cluny.



tion aurait eu entre 6 et 7 mètres de hauteur.

Quand on pense aux thermes de Lutèce, on pense presque spontanément aux thermes du nord, mieux connus sous le nom de thermes de Cluny. L'ensemble forme l'édifice gallo-romain le plus important, à la fois par son emplacement et son architecture, mais surtout par l'état qui est encore le sien de nos jours. Le bâtiment, qui date de la fin du Ier ou du début du IIe siècle ap. J.-C., a connu une histoire variée, dont l'écho nous est parvenu depuis le XIIe siècle de notre ère.

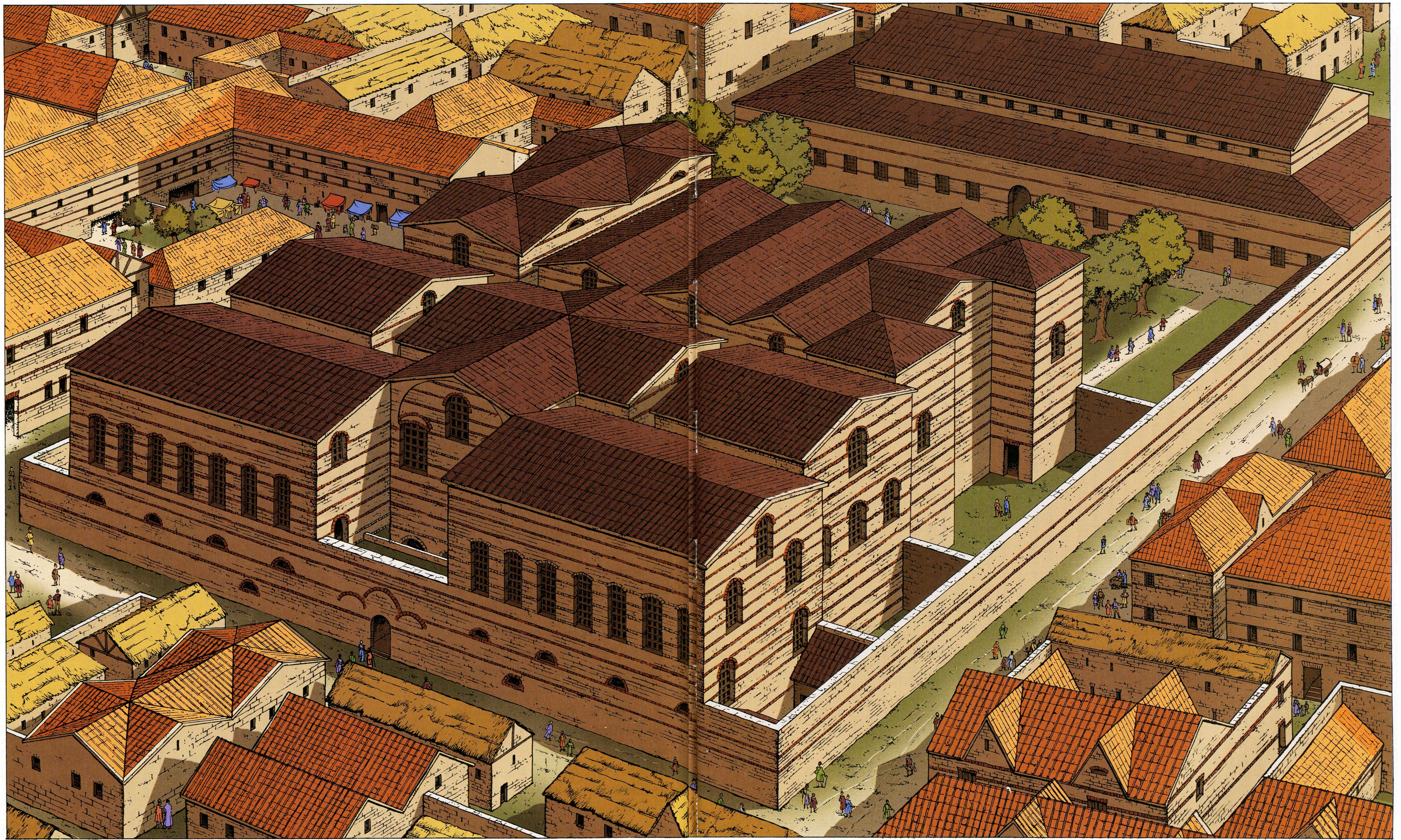
À la fin du XVe siècle, les abbés de Cluny firent construire leur hôtel contre les vestiges du "Palais des Thermes", ainsi que l'endroit était nommé. Un siècle plus tard, les voûtes, manifestement très solides, servirent de support à des jardins suspendus. Au XVIIIe siècle, l'intérieur servit d'atelier et de réserve à un tonnelier, comme en témoigne une peinture d'Hubert Robert exposée au musée Carnavalet. Ce fut vers 1840 que l'endroit devint, tout d'abord modestement, le musée de Cluny, et qu'y furent exposées des sculptures médiévales et gallo-romaines.

Au total, les archéologues du siècle dernier ont identifié une vingtaine de pièces.

Plus à l'est, les thermes dits du Collège de France, datant probablement de la fin du Ier siècle ap. J.-C., formaient un quadrilatère d'environ 80 mètres sur 70, inscrit dans une *insula* de plus de 2 ha. C'était donc le plus grand ensemble thermal de Lutèce. Malheureusement, il n'en subsiste que des éléments situés sous des maisons médiévales. Les thermes comprenaient, à l'est, une grande salle chauffée, entourée de trois bassins rectangulaires, et trois autres pièces chauffées. Une d'entre elles devait être une piscine à gradins.

Du côté ouest se trouvaient d'autres salles, parmi lesquelles une petite, de forme octogonale, et une grande salle rectangulaire, qui était probablement le *frigidarium*. Les thermes étaient pourvus d'un système de canalisations et d'égouts. Les rares éléments du décor qui nous sont parvenus, parmi lesquels une base de colonne ionique et deux chapiteaux à pilastres, laissent supposer que la construc-





Vue générale des thermes du nord.



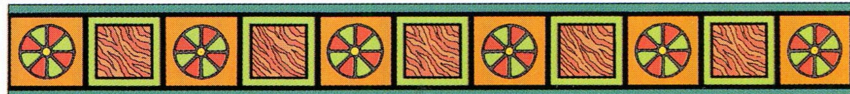
Frigidarium (salle froide) des thermes du nord.



Une partie du caldarium (salle chauffée) des thermes du nord.



Détail du tepidarium (salle tiède) des thermes du nord.





LES THERMES (2)

Les thermes du nord, situés en bas de la pente septentrionale de la montagne Sainte-Geneviève, occupaient toute une *insula.* Celle-ci avait la forme d'un trapèze, dont la petite base (la base méridionale) mesurait 300 pieds monetales, du nom de Juno Moneta, c'est-à-dire 88,8 m.

Cette même longueur était la référence "standard" pour le quadrillage de la ville, ce qui nous donne un nouvel exemple de la planification modulaire à la romaine.

Dans son axe nord-sud, la longueur totale de l'édifice, en incluant l'avant-corps longeant le *decumanus* nord, l'actuel boulevard Saint-Germain, était d'environ 120 m. C'était peut-être la limite septentrionale de la partie habitée de la ville, avant les zones humides et l'île de la Cité. En raison de la déclivité des lieux, les parties nord et centrale comportaient des sous-sols, tandis que la partie méridionale était de plain-pied avec l'extérieur. C'est sans doute sur la façade sud, donnant sur le *decumanus* de la rue des Écoles, que se trouvait l'entrée principale des thermes.





Une fois dans l'enceinte, les visiteurs se rendaient dans des vestiaires, d'où ils se dirigeaient vers la partie nord de l'établissement, divisée en deux palestres non chauffées, couvertes, reliées par un passage, et qui mesuraient environ 29 mètres sur 11. Les parois, hautes d'environ 8 mètres, comportaient des niches en arcade. Les clients pouvaient s'y adonner au sport, à la gymnastique, au pugilat ou à la lutte.

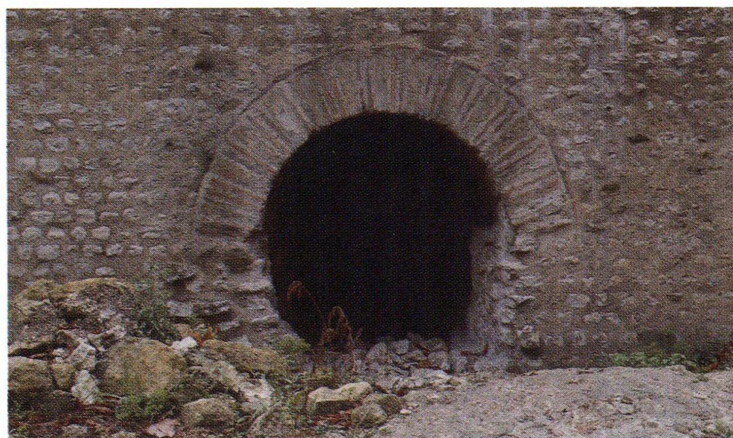
Page 42, en haut :
Une des consoles figurant une embarcation chargée d'armes qui soutenaient la voûte d'arêtes du frigidarium des thermes du nord (photo Hervé Amiard).
Page 42, au milieu :
Vue aérienne des thermes de Cluny aujourd'hui (photo CVP).
Ci-contre :
Palestre ouest des thermes du nord.
Page 43, en haut :
Le pignon oriental de la salle située à l'ouest du frigidarium des thermes du nord.
Page 43, au milieu :
Vestiges des thermes du nord.

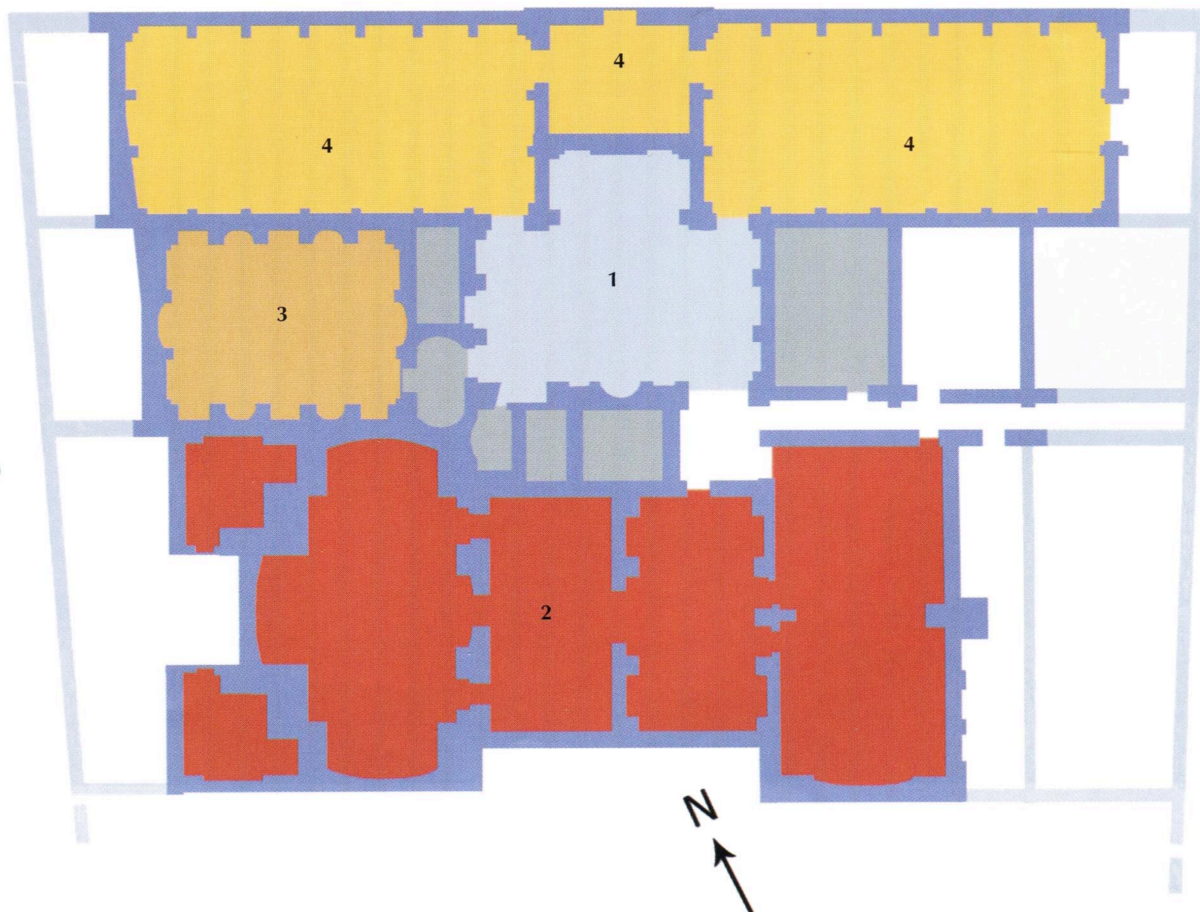


Les thermalistes finissaient leur parcours par la pièce centrale, le *frigidarium*, sans aucun doute la plus belle, la plus spectaculaire et la mieux conservée. Elle mesurait environ 21 m sur 12. Les murs, épais d'environ 2 mètres, comportaient des niches, et de larges fenêtres laissaient entrer l'air et la lumière. Une voûte d'arête centrale, encore entière, s'élevait jusqu'à 14,50 mètres. À la base des voûtes se trouvaient quatre puissantes consoles de pierre sculptées. À leur sommet on distingue les proues de grosses barques chargées d'armes, témoignage de la puissance de la corporation des nautes, qui contrôlaient le trafic fluvial commercial, et peut-être aussi militaire.

Après ces exercices, les visiteurs pénétraient dans la zone tiède, le *tepidarium*, d'environ 18 m sur 14. Celui-ci donnait peut-être sur le boulevard Saint-Michel. Le nombre réduit de fenêtres permettait d'y garder une température constante.

Les clients se dirigeaient ensuite vers la partie chaude, le *caldarium*. Celui-ci, sorte de sauna antique, offrait à ses utilisateurs des bains de chaleur sèche ou de vapeur, de même que des massages en sudation. Cette salle, chauffée à la fois par le sol et les murs, mesurait environ 18 mètres sur 11.





LES THERMES DU NORD

1- Frigidarium (salle froide)
2- Caldarium et autres salles chauffées
3- Tepidarium (pièce tiède)
4- Palestres



Façade sud des thermes du nord.



Autre vue du frigidarium des thermes du nord.



Autre vue du tepidarium des thermes du nord.





LA SEINE, L'EAU, L'AQUEDUC

Les grandes villes sont nées et se sont développées sur un grand fleuve. Le destin de Lutèce est indissociable de la présence de la déesse Sequana, dont l'effigie est présente sur une barque de bronze découverte en Bourgogne.

À l'époque romaine la Seine n'avait pas son aspect actuel. C'était un fleuve sauvage, non canalisé, sujet à des crues fréquentes, qui faisait partie d'un réseau fluvial complexe et possédait de nombreux affluents navigables. Le fleuve, en permettant de nombreux échanges économiques, devint une source d'enrichissement.

L'hypothèse a été avancée que la montagne Sainte-Geneviève aurait, dès la fin de la guerre des Gaules, été occupée par une milice chargée de surveiller le trafic fluvial. Rien ne le prouve. C'est cependant cette même montagne que les Romains du Haut-Empire choisirent pour tracer leurs routes commerciales vers le nord et franchir le fleuve, inscrivant ainsi Lutèce dans le réseau des routes de l'empire. Sur la rive septentrionale du fleuve se trouvaient des zones marécageuses et des hauteurs qui avaient résisté aux érosions.

Dès le IIe siècle av. J.-C. la région était sans doute dirigée par les nautes gaulois, qui assuraient la continuité des échanges avec l'Italie.

La Lutèce du Haut-Empire avait toutes les caractéristiques d'une ville romaine. Les eaux de pluie, les cours d'eau, les sources et les puits suffisaient sans doute aux besoins de la population, mais il fallait toujours plus d'eau pour alimenter les fontaines publiques et, surtout, les thermes, si précieux pour les loisirs et l'hygiène. Cette eau, les Romains la trouvèrent au sud de la ville, dans le bassin de Wissous, à une hauteur d'environ 66 mètres, ce qui leur permit de la faire venir en pente douce jusqu'à Lutèce.

Les eaux de plusieurs sources aboutissaient dans un réservoir, d'où partait la canalisation vers Lutèce. La rigole était fermée, mais pouvait être ouverte pour entretien. La pente était régulière, l'écoulement aussi. Le principal obstacle fut le franchissement de la vallée de la Bièvre, à hauteur d'Arcueil. Celui-ci fut effectué grâce à un pont dont les arches ont donné son nom à la ville.





On peut encore en voir des vestiges.

Du lieu de captage jusqu'à Lutèce, l'eau parcourait plus de 25 kilomètres en rigole. Le tracé de l'aqueduc a été repéré en plusieurs endroits de la capitale, mais on ignore toujours comment il alimentait les différents thermes de la ville.

La ville comportait aussi de très nombreux puits. Beaucoup ont été retrouvés sur la montagne Sainte-Geneviève et aux alentours. Certains avaient plus de 10 mètres de profondeur. Leur fonction reste incertaine.

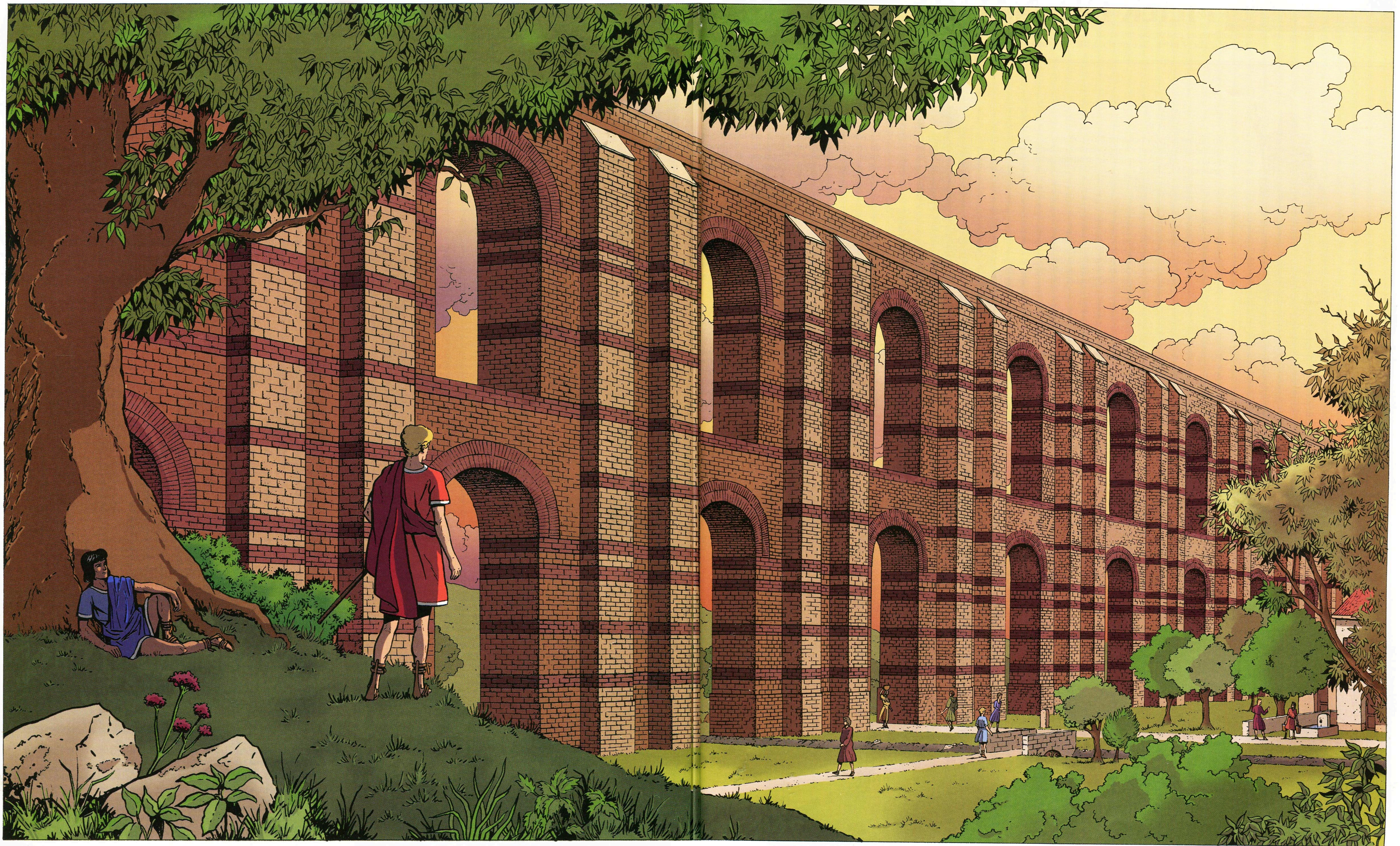


La logique élémentaire voudrait qu'ils aient été des points d'eau destinés à compenser l'insuffisance de l'aqueduc. Les fouilles ont cependant permis d'y retrouver toutes sortes d'objets hétéroclites, parmi lesquels un squelette de chien. Ceci donne à penser que ces puits, après avoir servi de points d'eau, seraient devenus des fosses à détritus. Peut-être étaient-ils des puits à offrandes liés à certaines croyances religieuses, mais ceci est peu probable.

Arcueil, autrefois appelé "Arcaloï", tire son nom des arcades de l'aqueduc gallo-romain. Au XVII[e] siècle, Marie de Médicis fera construire un deuxième aqueduc qui suit de très près le tracé de son ancêtre antique et qui par endroits, comme à Arcueil, s'y superpose. Au XIX[e] siècle, un troisième aqueduc, celui de "la Vanne", est construit et traverse la Bièvre au même endroit que les deux ouvrages précédents. Ceci explique les différents niveaux de construction visibles à Arcueil.



Page 48, en haut :
Une portion de l'aqueduc antique est encore visible entre deux immeubles, protégée par un vitrage.
Page 48, en bas :
Ce qui pourrait être pris pour une cheminée est en fait un vestige de l'aqueduc gallo-romain que l'on peut observer à Arcueil.
Page 49, en haut :
L'aqueduc actuel suit le trajet de son homologue antique.
Ci-dessus et ci-contre :
Vestiges de l'aqueduc romain.

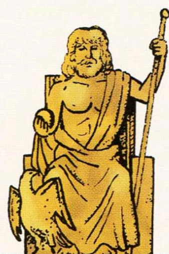


L'aqueduc dans la vallée d'Arcueil. Les besoins élémentaires en eau des habitants de Lutèce ont pu, dans un premier temps, être comblés par des puits, les rivières et le fleuve mais la population croissante a forcé la collectivité à acheminer de l'eau depuis des points de captage hors de la ville.

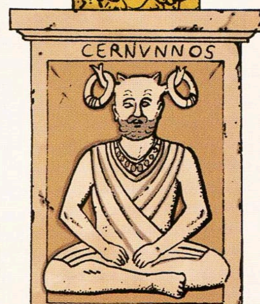


PILIER DES NAUTES

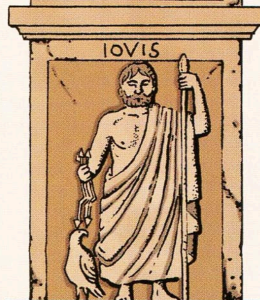




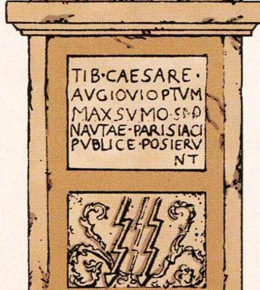
En faisant le rapprochement avec d'autres monuments, on peut estimer vraisemblable qu'une statue de Jupiter se trouvait au sommet de l'édifice.



Cette face représente le dieu celtique Cernunnos, aussi appelé le dieu cerf, identifiable par l'inscription portant son nom. Des torques (colliers celtes faits d'une tige rigide qui se termine par deux boules) pendent aux bois de cervidé.



Le dieu Jupiter, accompagné d'un aigle, s'appuie sur un sceptre et tient de la main droite le foudre. Souverain suprême de l'Olympe, il aurait dû occuper une place dominante au sommet de l'édifice. Cependant, conformément à d'autres piliers du même genre, il est représenté à un niveau inférieur. De plus, quatre repères de pose sur la face d'attente et en retrait de la corniche étaient sans doute destinés à accueillir un bloc supérieur.



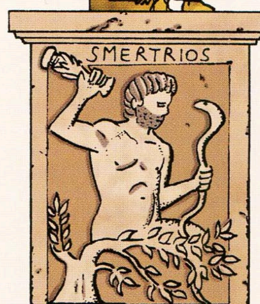
La dédicace des nautes: "À Tibère César Auguste, et à Jupiter, très bon, très grand, les nautes du territoire des Parisii aux frais de leur caisse commune ont érigé ce monument." En ce qui concerne la partie inférieure, elle a disparu et sa décoration est donc hypothétique. Une autre inscription aurait pu se trouver à cet endroit.



Représentation du dieu romain Mars et d'une divinité féminine, soit Minerve, soit Boudana, qui pourrait bien être une des épouses de Mars.



La majesté du dieu Jupiter est le symbole du pouvoir impérial et rappelle le caractère divin du règne de l'Empereur. Il domine ses sujets et notamment le "barbare gaulois".



Représentation du dieu Smertrios levant une massue afin d'écraser un serpent, confirmée par le bandeau supérieur portant les lettres "SMER…". En raison de sa grande force, il est souvent assimilé à Hercule et surnommé "le Pourvoyeur".



Représentation d'un dieu masculin élaguant un arbre à l'aide d'une serpe. C'est le dieu gaulois Ésus. Il cherche Tarvos Trigaranus, le Taureau aux trois grues, dissimulé dans la forêt. Cette face fait référence à la suivante sur le même étage.



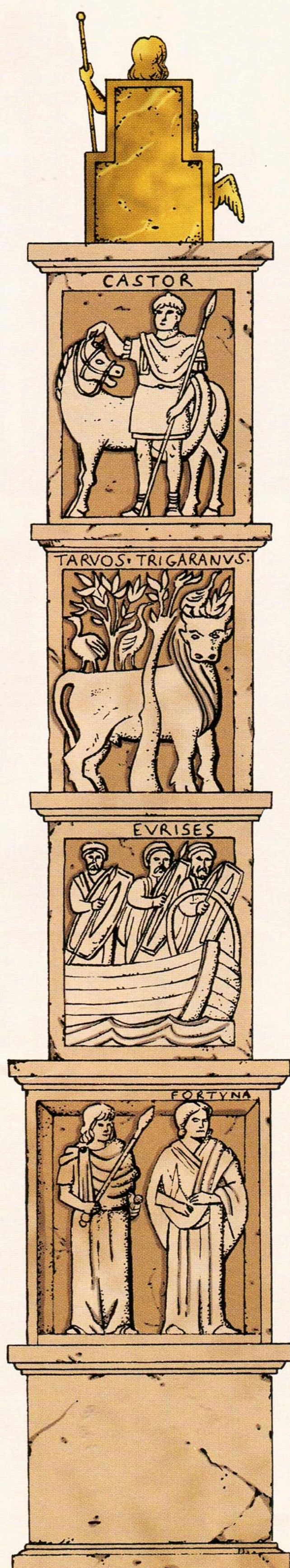
"Eurises" est peut-être un mot gaulois pour "a dédié". Cette face représente trois nautes, le visage imberbe, coiffés d'un casque ou d'un bonnet, armés de lances et de boucliers. On les appelle également les "juniores", les "jeunes".



Le dieu romain Mercure accompagné d'une divinité féminine, sans doute la déesse gauloise Rosmerta, sa parèdre, mais sans son caducée, Minerve ou Junon.



Le pilier des Nautes a été érigé sous l'empereur Tibère César Auguste, qui a régné entre 14 et 37 ap. J.-C. Les nautes étaient les membres d'une corporation de marchands spécialisés dans le transport fluvial et les trafics sur la Seine et ses affluents : bateliers, charpentiers, transporteurs, marins, commerçants... Les divinités représentées sur ce pilier appartiennent aux panthéons celtique et romain ; leur présence commune exprime donc un syncrétisme religieux et un mélange de cultures typiques de l'Empire romain. La facture un peu fruste et rude permet cependant d'attribuer l'ouvrage à un sculpteur gaulois. Les restes de ce pilier, aujourd'hui conservés au Musée national du Moyen Âge (Thermes de Cluny), furent découverts en 1711 sous le chœur de Notre-Dame de Paris. Des blocs ont été trouvés en remploi dans un mur datant du Bas-Empire (fin IIIe siècle ap. J.-C.-début Ve siècle ap. J.-C.).



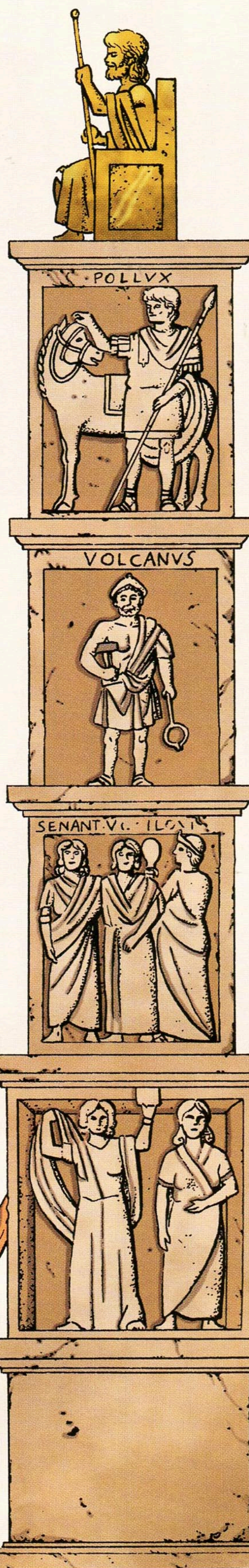
Compte tenu de l'incidence de l'angle de lecture, le pilier ne devait pas dépasser les six mètres de hauteur. Les inscriptions étaient rehaussées d'ocre ou de rouge.

Représentation, avec ses attributs traditionnels, de Castor, identifiable grâce à l'inscription située au-dessus. Son jumeau Pollux et lui vivent et meurent en alternance, passant ainsi, chacun, six mois dans l'Olympe et six mois sur terre.

Tarvos Trigaranus, le Taureau aux trois grues. Derrière un arbre se tient un taureau, sur la tête et le dos duquel se trouvent trois grues : illustration d'une légende ou d'un mythe gaulois (voir aussi Ésus).

On retrouve le bandeau "eurises", "a dédié". Il s'agit cette fois des "seniores", les "anciens", représentés avec une barbe et bouclier hexagonal. La partie inférieure de la face étant manquante, on a tendance à les représenter dans une embarcation suggérée par une forme semi-circulaire interprétée comme une poupe de bateau.

Deux divinités. À gauche, il s'agit peut-être de Junon tenant un sceptre ou une torche ; à droite, Fortuna. Il reste sur le bandeau supérieur les lettres "FOR...".



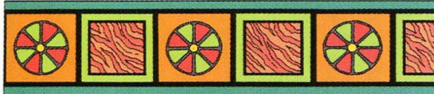
Ce pilier et les colonnes de Jupiter sont situés en majorité dans des zones stratégiquement sensibles comme le nord-est de la Gaule et la Germanie romaine.

Pollux, frère jumeau de Castor. Ils sont représentés dans la même pose ; Castor porte une sorte de bonnet et Pollux est nu-tête. Souvent désignés sous la dénomination commune de Dioscures (Dioskouroi, c'est-à-dire "Fils de Zeus"), ils sont les divinités tutélaires de l'hospitalité et des athlètes.

Représentation de Vulcain, dieu du feu et de la métallurgie. Il porte des attributs de forgeron : tenaille, masse et bonnet. Les Gaulois étaient d'excellents forgerons.

Trois personnages, peut-être tous féminins, surmontés du bandeau sur lequel on distingue les lettres "SENANT...". Ce mot pourrait être rapproché de "sen", "vieilles femmes" ou de "Gallizenae", "vierges des navigateurs".

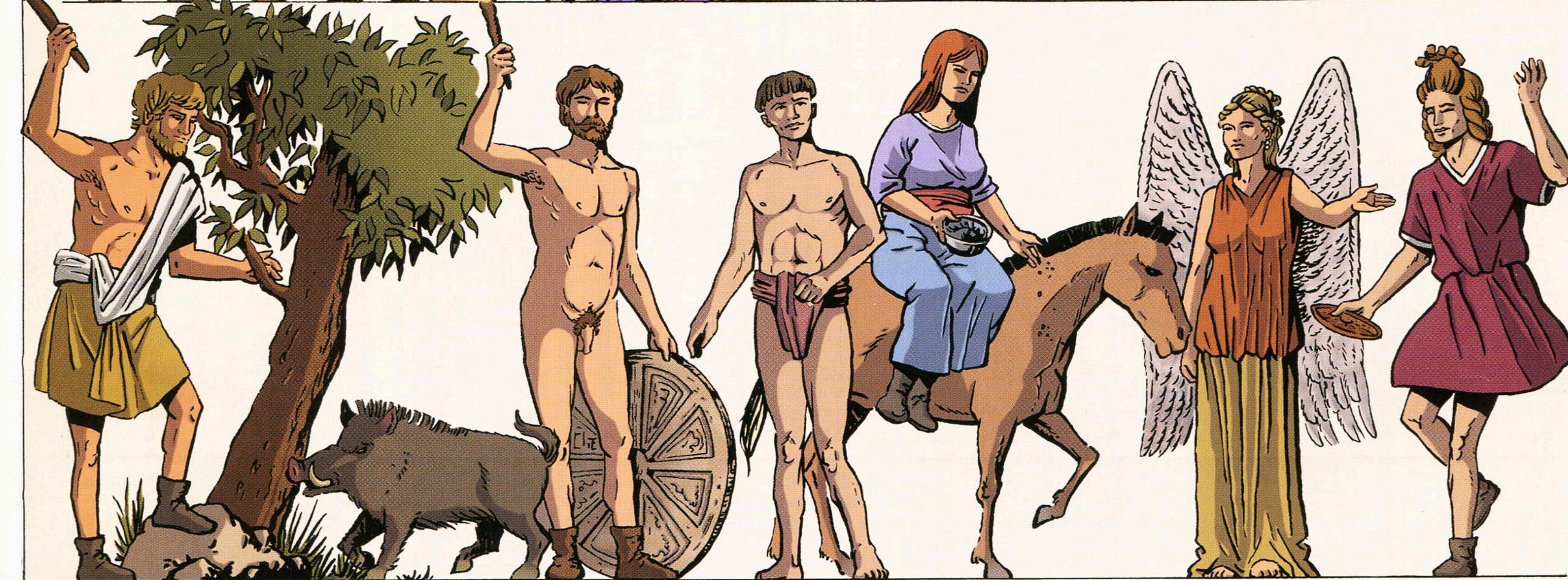
Représentation de Vénus portant une boîte ou un miroir carré, et d'un autre personnage, sans doute féminin mais non identifié.



COSTUMES



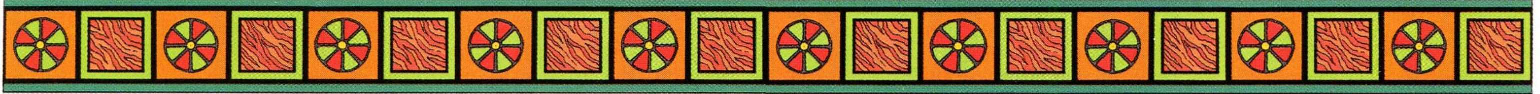






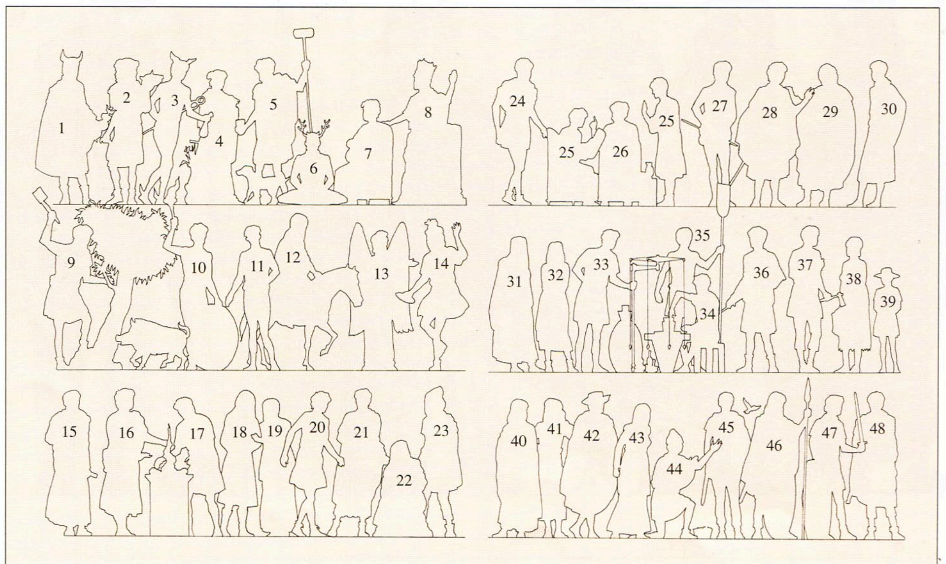
Il est difficile de décrire la mode vestimentaire de Lutèce. Il est évident qu'elle fut dans un premier temps gauloise, puis elle s'est romanisée sous l'influence de l'occupant. Les Lutéciennes de l'élite pouvaient copier la mode des épouses des fonctionnaires et des commerçants venant d'Italie, voire de Rome. La barbe et la moustache gauloises ont assez vite disparu, le port de la toge et de la tunique, signe de prospérité et d'adhésion aux valeurs de l'Empire, s'est développé, du moins en ville. La seule constante fut les braies (sortes de pantalons) qui, par leur aspect pratique, notamment dans un pays de climat non méditerranéen, ont traversé les époques et ont même influencé la mode vestimentaire romaine, notamment militaire, tout comme la cotte de mailles.

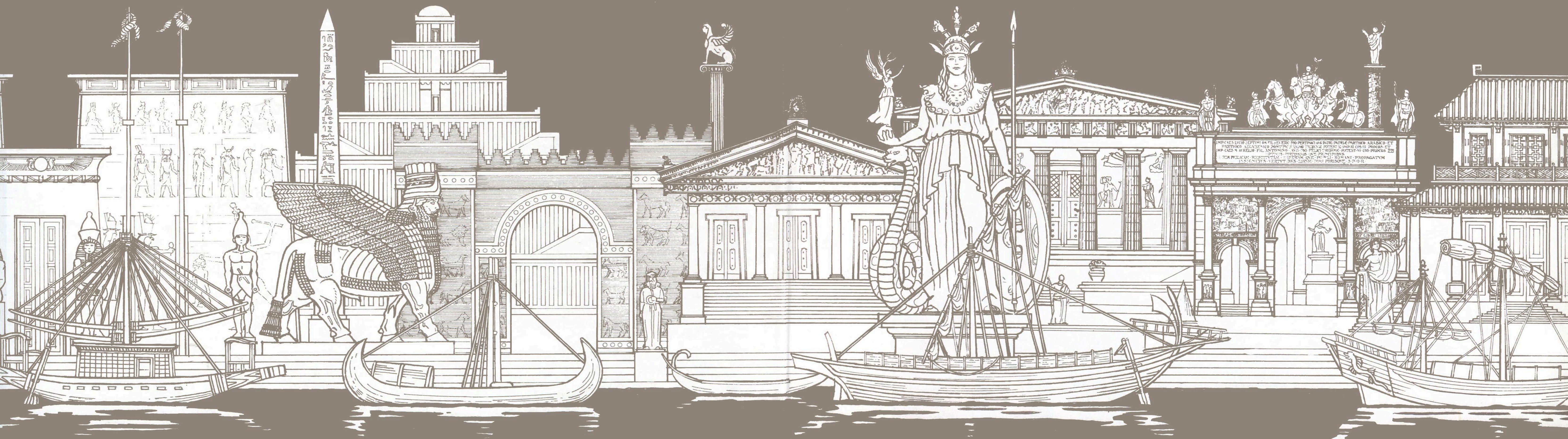




CLASSIFICATION :
De 1 à 14 : Divinités
De 15 à 44 : Costumes civils
De 45 à 48 : Militaires et soldats

DESCRIPTION :
1 : Mercure gallo-romain, moustachu et barbu. Le pétase est agrémenté d'un casque gaulois, mais les attributs sont toujours ceux du Mercure romain : le caducée et la bourse.
2 : Mercure tricéphale représenté à la manière gauloise : triple visage barbu et moustachu, tunique et tête de bouc dans la main gauche.
3 : Autre représentation du dieu Mercure, plus proche du modèle romain.
4 : Rosmerta. Divinité parèdre de Mercure. Elle symbolise l'accroissement des choses vivantes et le développement des végétaux. Elle est représentée avec le caducée de Mercure et une corbeille de fruits et de fleurs.
5 : Sucellus, "celui qui frappe bien". Très populaire en Gaule, il est surnommé le "dieu au maillet". Il tient de la main droite une petite marmite ou un gobelet en fer qui est l'équivalent d'une corne d'abondance. Souvent en compagnie d'un chien, il fait jaillir les sources sylvestres en frappant le sol de son énorme maillet. Il est dès lors assimilé à Sylvain ou Vulcain.
6 : Cernunnos, "le dieu cerf". Presque toujours représenté assis en tailleur, il est à la fois le symbole de la combativité et de la fécondité.
7 : Déesse mère allaitant. Les déesses mères (les "matres") possèdent de nombreuses attributions : fécondité, prospérité des peuples ou des cités, protection des personnes. Elles sont souvent déposées dans les tombeaux ou les sanctuaires de sources.
8 : Tutela, déesse protectrice des villes. Sa coiffure tourelée symbolise les murailles de l'enceinte.
9 : Ésus, "le Bon Maître", divinité de la terre et de la mort représentée taillant un arbre à la serpe.
10 : Taranis ou "tonnerre". Il est le maître de la foudre et du tonnerre et, en tant que tel, il a été assimilé au Jupiter romain. De la main gauche, il tient une roue, symbole céleste chez les Celtes.
11 : Divinité reconstituée d'après une statuette de bronze découverte à Bouray dans l'Essonne dont le nom est inconnu.
12 : Épona. Du mot celte "epos", le "cheval". Elle protège les chevaux et les cavaliers. Elle a un récipient à la main, duquel elle tire quelque nourriture. Certains ont vu en elle la conductrice des morts vers les Enfers.
13 : Victoire ailée, d'après une statue trouvée à Lyon, Lugdunum.
14 : Dieu Lare. Les dieux lares domestiques étaient honorés au sein du foyer familial et se rattachaient au culte privé, office du chef de famille.
15 : Julien l'Apostat, né en 331 ap. J.-C., coiffé de la *stéphanè*, couronne des prêtres et des magistrats. Proclamé empereur Auguste à Lutèce, il régna de 361 à 363 ap. J.-C., tenta de rétablir le paganisme et mourut lors d'une campagne en Mésopotamie.
16 : Orant (homme en prière) faisant une offrande à son dieu sur un autel domestique.
17 : Paysan vêtu de la tunique dalmatique d'origine romaine.
18 : Prêtre. Ses bottes sont en cuir souple et sa tunique est constituée de manches de largeurs différentes.
19 : Femme gauloise aux tresses typiques des femmes de cette époque.
20 : Homme gallo-romain. Sa tunique ne recouvre pas les bras.
21 : Notable. Il porte la toge romaine, privilège réservé aux magistrats et aux décurions.
22 : Esclave attendant, une lanterne à la main.
23 : Voyageur muni d'un manteau, d'une pèlerine et du capuchon (*cucullus*).
24 : Paysan vêtu de la tunique courte des travailleurs relevée à la taille par une ceinture, et d'un *cucullus* replié ici dans le dos.
25 : Élèves. Ils étudient les auteurs latins dans des *volumen* (grands rouleaux de papier). Dans une valisette, l'élève emporte son matériel d'écriture : tablettes de cire, papier, stylets, compas et encrier pour tremper le calame afin d'écrire.
26 : Maître d'école. Il enseigne entre autres le latin qui était sans doute compris par la majorité de la population dès le I[er] s. ap. J.-C.
27 : Paysan gallo-romain.
28 : Commerçant propriétaire d'une échoppe dans un *vicus*, gros village, zone tampon entre la ville et la campagne.
29 : Notable habillé du *bardocucullus*, le manteau à capuchon.
30 : Citadin. D'après une stèle funéraire en calcaire comportant le nom "Apinosus Iclius" découverte à Entrains dans la Nièvre.
31 : Femme aisée.
32 : Jeune fille. Son vêtement est influencé par les tenues féminines romaines.
33 : Un architecte tenant une *groma*, instrument qui déterminait avec précision les directions perpendiculaires grâce à l'équerre et au fil à plomb.
34 et 35 : Deux potiers. Ils disposent d'un tour rapide qu'ils actionnent probablement à l'aide d'un bâton. Ils placent leurs créations dans le four et les reprennent grâce à cette longue pelle-palette.
36 : Cultivateur vêtu d'une tunique à repli (proche du *colpos* d'origine grecque).
37 : Forgeron. Il porte un bonnet en cuir, signe de sa corporation.
38 : Paysanne. Sa robe est surmontée d'un tablier de travail.
39 : Enfant en caleçon demi-long, le *femoralia* semblable à celui du légionnaire.
40 : Dame drapée d'un long manteau de laine épaisse sur une robe aux motifs carrés.
41 : Femme portant un col rattaché à sa jupe.
42 : Commerçant habillé d'une tunique d'influence hellénistique et de la *lacerna* : ample manteau sans capuchon.
43 : Femme d'artisan.
44 : Éleveur d'oiseaux habillé du *sagum* : le manteau court.
45 : Il s'agit sans doute d'un cavalier auxiliaire gaulois au service de Rome.
46 : Reconstitution d'un guerrier gaulois de Rungis (III[e] siècle av. J.-C.).
47 : Guerrier portant une tunique à col roulé et une large ceinture.
48 : Fantassin gaulois. Le savoir-faire militaire des Gaulois influencera les Romains : usage de la cotte de mailles, braies (pantalons) et manteaux de laine chauds.





JACQUES MARTIN

ALIX

ALIX L'INTRÉPIDE • LE SPHINX D'OR • L'ÎLE MAUDITE • LA TIARE D'ORIBAL • LA GRIFFE NOIRE • LES LÉGIONS PERDUES • LE DERNIER SPARTIATE • LE TOMBEAU ÉTRUSQUE • LE DIEU SAUVAGE • IORIX LE GRAND • LE PRINCE DU NIL • LE FILS DE SPARTACUS • LE SPECTRE DE CARTHAGE • LES PROIES DU VOLCAN • L'ENFANT GREC • LA TOUR DE BABEL • L'EMPEREUR DE CHINE • VERCINGÉTORIX • LE CHEVAL DE TROIE • **avec Rafael Morales** Ô ALEXANDRIE • LES BARBARES • LA CHUTE D'ICARE • LE FLEUVE DE JADE • ROMA, ROMA...

SPARTACI FILIUS • L'ENFANT GREC en version grecque • AVEC ALIX • LA VOIE D'ALIX • L'ODYSSÉE D'ALIX 1 • **avec Christophe Simon** L'ODYSSÉE D'ALIX 2

LES VOYAGES D'ALIX

avec Pierre de Broche LA GRÈCE 1 - 2 • **avec Rafael Morales** L'ÉGYPTE 1 - 2 • **avec Gilles Chaillet** ROME 1 - 2 • **avec Marc Henniquiau** LA MARINE ANTIQUE 1 - 2 • POMPÉI 1 • **avec Jacques Denoël** LE COSTUME ANTIQUE 1 - 2 - 3 • LES ÉTRUSQUES 1 • **avec Vincent Henin** CARTHAGE • JÉRUSALEM • PÉTRA • LUTÈCE • **avec Laurent Bouhy** ATHÈNES • **avec Cédric Hervan** PERSÉPOLIS • **avec Jean Torton** LES MAYAS 1 - 2 • LES AZTÈQUES • **avec Cédric Hervan et Yves Plateau** LES JEUX OLYMPIQUES • **avec Éric Lenaerts** LES VIKINGS

LEFRANC

LA GRANDE MENACE • L'OURAGAN DE FEU • LE MYSTÈRE BORG • **avec Bob de Moor** LE REPAIRE DU LOUP • **avec Gilles Chaillet** LES PORTES DE L'ENFER • OPÉRATION THOR • L'OASIS • L'ARME ABSOLUE • LA CRYPTE • L'APOCALYPSE • LA CIBLE • LA CAMARILLA • LE VOL DU SPIRIT • **avec Christophe Simon** LA COLONNE • EL PARADISIO • **avec Francis Carin** L'ULTIMATUM

LES VOYAGES DE LEFRANC

avec Régric L'AVIATION 1 - 2

JHEN

avec Jean Pleyers L'OR DE LA MORT • JEHANNE DE FRANCE • LES ÉCORCHEURS • BARBE-BLEUE • LA CATHÉDRALE • LE LYS ET L'OGRE • L'ALCHIMISTE • LE SECRET DES TEMPLIERS • L'ARCHANGE

LES VOYAGES DE JHEN

avec Benoît Fauviaux et Yves Plateau LES BAUX DE PROVENCE • **avec Yves Plateau** PARIS 1 • **avec Nicolas Van De Walle** CARCASSONNE

KEOS

avec Jean Pleyers OSIRIS • LE COBRA • LE VEAU D'OR

ORION

LE LAC SACRÉ • LE STYX • **avec Christophe Simon** LE PHARAON

LOIS

avec Olivier Pâques LE ROI-SOLEIL • LES LOUIS D'OR

40007 CF5019

ISBN 2-203-32933-5



Code prix : CA33













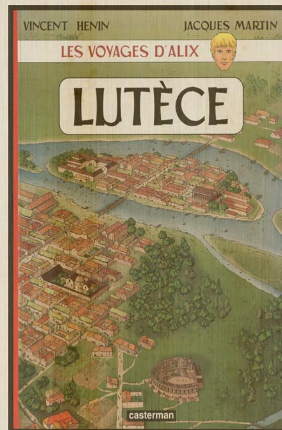







Albert et Baron présente :

LES VOYAGES D'ALIX N°24 :
LUTÈCE



Editeur : Casterman

Collection :

Date de parution : 05/2006

Scanné par : Baron

Retouché par : Albert













